

INFORMATIONS

**catholiques
internationales**

N° 361 - 1^{er} juin 1970 - 2 F

U.P.I.



Notre dossier : L'OPUS DEI (p. 19 à 28)

**Une interview de
Dom Helder Camara**

**La conférence
de Beyrouth**

INFORMATIONS CATHOLIQUES INTERNATIONALES

Bimensuel
d'information religieuse

EDITION INTERNATIONALE :

163, bd Malesherbes, Paris (17^e), France.
Téléphone : 227-85-86.
C. C. P. : Paris 82-10-20.

ABONNEMENTS : France et étranger, six mois :
23 F ; un an : 45 F.

DIRECTION : Georges Hourdin, directeur général,
Michel Houssin, Jean-Pierre Dubois-Dumée.

REDACTION EN CHEF : Ernest Milcent.

SECRÉTARIAT DE REDACTION : Ph. Boitel.

REDACTION : Jean Vogel, Aimé Savard, Marlène
Tuininga, Alain Woodrow.

MISE EN PAGE : Michel Vallée.

ILLUSTRATION : Marthe Bernard.

ABONNEMENTS DE SOLIDARITE : Un an :
35 F.

PUBLICITE : Publicat, 17, bd Poissonnière,
Paris (2^e). Tél. 488-32-84.

DEPOSITAIRES EN FRANCE : Comités de presse
paroissiaux, librairies religieuses.

DEPOSITAIRES A L'ETRANGER : Allemagne :
Dokumente Verlag, Poststrasse 14, Offenbourg
(Baden). — Afrique du Sud : The Catholic
Centre, P. O. Mazenod, Basutoland. —
Argentine : La Casa del Libro, Av Quintana,
911, Buenos Aires. — Libreria Lholé, Via-
monte 795, Buenos Aires. — Belgique : La
Pensée Catholique, 40, av. de la Renais-
sance, Buxelles. — Centre diocésain de
Documentation, 51, rue du Chambge, Tour-
nai. — Brésil : Livraria Duas Cidades,
Rua Bento Freitas, 158, São Paulo. —
Canada : P. Q., Periodica, Inc. 7045,
avenue du Parc, Montréal 15. — Libreria
Dominicaine, 2773, chemin de la Côte-Sainte-
Catherine, Montréal (26). — Libreria de
L'Action : 3, place Jean-Talon, Québec. —
Colombie : Libreria Nueva, Carrera 6a,
n° 12-85, apartado n° 81, Bogotá. —
Dahomey : Libreria Notre-Dame, Cotonou,
B. P. 714. — Egypte : Les Livres de France,
30, rue Kars-el-Nil, Le Caire. — Espagne :
Estai Libreria, Balmes 84, Barcelona. —
Libreria Easo, plaza de Guipuzcoa, San Se-
bastian. — Amigos del Catecismo, Condal
27, Barcelona. — Grande-Bretagne : Seymour
International Subscription, 1-3 Brixton Road,
London S.W. 9. — Haïti : Le Centre Ca-
tholique, casier postal 1, place du Marché,
Les Cayes. — Irak : Abdullah J. Ghazaleh,
P.O. Box 343, Bagdad. — Italie : Libreria
Internazionale, via Pio X, 8, Roma. —
Libreria Française, 22, Piazza San Luigi
dei Francesi, Roma. — Libreria Corsia dei
Sarvi, Piazza San Carlo, 1-a, Milano. — Liban :
Libreria du Foyer, rue de l'Emir-Bechir,
Beyrouth. — Mexique : « Biblia Arte Li-
turgia », Berlin. — Pays-Bas : Li-
brairie H. Coebergh, Ged. Oude-
gracht, Haarlem. — Rwanda : Libreria
Universitaire du Rwanda, B. P. 125,
Butare. — Suède : Dominikanernas Bock-
handel, Linnegatan 79, Stockholm. —
Suisse : Rosen Verlag, Amerbach 35,
Bâle. — Libreria Méroz, 12, bd Georges-
Favon, Genève. — Libreria du Grand
Saint-Jean, Grand Saint-Jean, 5, Lausanne.
Libreria de l'Œuvre de Saint-Augustin,
Saint-Maurice (Valais). — Syrie : Le Phare,
rue Telalt, B. P. 391, Alep. — Uruguay :
Libreria America Latina, 18 de Julio,
2.043 g., Montevideo.

EDITION CASTILLANE : M. Elizondo, I.C.I.-
S.A. Berlin 17, Mexico 6, D.F., Mexique.

EDITIONS NEERLANDAISE : Desclée de Brou-
wer, 23, Houtkaai, Bruges, Belgique. —
Nieuwe Gracht, 24 A, Utrecht, Pays-Bas.

SOMMAIRE N° 361

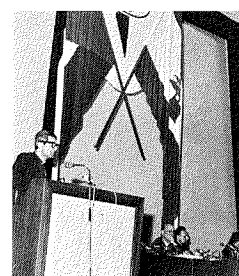
Editorial	1	Portrait : Paul VI prêtre et pontife.	17-18
Correspondance	2-3	Dossier : Qu'est-ce que l'Opus Dei ?	19-28
Reportage : A Beyrouth, une confé- rence mondiale des chrétiens pour une Palestine laïque et dé- mocratique	4-6	Le Point : Premier bilan du concile pastoral hollandais	29-31
Interview : « Je souhaite un synode sur les problèmes du tiers mon- de ». Une interview de Mgr Ca- mara	7	Foi et Culture : Lénine face à la religion	32-34
		Avec Tristana, Bunuel poursuit un combat désespéré pour libérer l'homme de ses masques	35-36



Dom Helder
Camara.



Mgr Escriva de Balaguer.



La conférence
de Beyrouth.

RUBRIQUES

● PRETRES		tent de l'action de la Banque in- teraméricaine de développement.	8
Grande-Bretagne : La conférence de Wood Hall sera la première consultation générale du clergé anglais	12	● EGLISE-ETAT	
Bolivie : Les prêtres espagnols de Villa Bush contraints de quitter le pays	8	Espagne : 187 prêtres se trouvent actuellement dans les prisons es- pagnoles	16
Inde : Le Père Ferrer désire pour- suivre l'exercice de son ministère sacerdotal	16	Suisse : Les électeurs du canton de Vaud ont accepté que l'Eglise catholique soit subventionnée ..	16
Italie : Don Vincenzo et son évê- que	16	Portugal : Le Père Alves arrêté par la police politique	16
● NONCES		Argentine : L'évêque de Neuquen intervient à nouveau dans l'affai- re de El Chocon	16
Equateur : Le concile national des prêtres demande l'abolition des nonciatures	16	● ENQUETE	
● PASTORALE		Japon : Le paradis des enfants n'existe plus	9
Sénégal : Un conseil diocésain de pastorale sera prochainement créé à Dakar	10	● VIE SOCIALE	
● ŒCUMENISME		Suisse : Les Eglises se prononcent contre un projet de loi sur le contingement des étrangers ..	10
Rome : L'œcuménisme entre offi- ciellement dans l'enseignement supérieur catholique	15	● OPINION PUBLIQUE	
Vatican : Vasken I ^{er} , patriarche des Arméniens, rencontre Paul VI ..	11	France : Le communiqué des évê- ques français sur l'information suscite une réaction des informa- teurs religieux	11
● PROTESTANTS		● CONTESTATION	
Danemark : Les sorties de l'Eglise ont triplé depuis 1963	16	Allemagne de l'Ouest : Grève à la faculté de théologie de Fribourg.	16
● EGLISE UNIVERSELLE		● MORALE	
Vatican : La préparation du synode de 1971	13-14	Etats-Unis : Le cardinal Cooke cri- tique un projet de loi permettant l'avortement	16
● LAICS		Grande-Bretagne : Une journée de réparation pour les victimes de l'avortement	16
Uruguay : Des chrétiens s'inquiè-			

15 ANS DE TRAVAIL

du centre de recherche
spécial créé par
l'Association française
pour la Concordance
de la Bible
aboutissent en 1970 à

**UN MONUMENT
DE L'ÉDITION**

LA CONCORDANCE DE LA BIBLE

NOUVEAU TESTAMENT

- Non seulement tous les **mots** mais tous les **thèmes** du Nouveau Testament répertoriés et coordonnés à partir de l'original grec
- Toutes les **clés** de lecture indispensables au spécialiste comme à l'amateur
- Une **pédagogie** nouvelle pour aborder l'ensemble des textes

UN VOLUME DE 800 PAGES
À PARAÎTRE EN OCTOBRE

cerf

1^{er} juin 1970

ÉDITORIAL

UN SYNODE SUR LE TIERS-MONDE ?

MGR ZOA, archevêque de Yaoundé, confiait récemment son inquiétude à notre confrère **Peuples du Monde** : « Actuellement, disait-il, nous (les évêques d'Afrique) nous agissons dans le libéralisme le plus déchaîné. C'est à celui qui se montrera le plus débrouillard. Les inconvénients d'un tel régime sont très graves... Toutes ces dépendances verticales auxquelles nous sommes soumis pour « faire vivre » nos diocèses nous empêchent de « vivre avec » eux plus profondément. »

Malgré la directive lancée par Paul VI l'an dernier à Kampala : « A l'impulsion que donnait à la foi l'action missionnaire de pays étrangers doit désormais s'unir et succéder l'impulsion venue de l'intérieur de l'Afrique », l'action de l'Eglise dans ce continent continue, en effet, d'être très dépendante de l'impulsion d'hier. Elle est animée pour une très large part par des congrégations missionnaires installées en Europe et qui décident depuis l'Europe de l'orientation de leur travail. Elle est appuyée par des organismes d'aide qui définissent leur politique pour l'Afrique, et sans l'Afrique, dans les capitales d'Europe et d'Amérique du Nord, accordant souvent, dit Mgr Zoa, « plus de confiance aux ordinateurs qu'à nous-mêmes ».

POUR essayer de remédier à cet état de choses, l'archevêque de Yaoundé voudrait que se réunissent « ceux qui ne se retrouvent jamais que séparément », c'est-à-dire des représentants qualifiés du continent africain et des délégués des services romains, des instituts missionnaires, des grands organismes d'aide et des épiscopats des pays de vieille chrétienté. Ensemble, ils pourraient définir les besoins prioritaires du continent et « forger l'accord de tous sur les mêmes objectifs ».

Cette proposition rejoint et donne une acuité accrue à la suggestion que fait Dom Helder Camara dans l'interview qu'il nous a accordée (voir page 7) : celle de réunir un synode extraordinaire pour traiter du tiers monde et des relations du monde développé et du monde sous-développé.

Une pareille réunion pourrait permettre à l'Eglise de manifester ce prophétisme qu'attendent d'elle tant d'hommes croyants et incroyants. Elle l'aiderait aussi sans aucun doute à résoudre ses problèmes internes, non seulement ceux qui préoccupent Mgr Zoa, mais aussi ceux auxquels s'attachent le cardinal Suenens et de nombreux Européens. Un tel synode redonnerait en effet à chaque question sa dimension universelle et permettrait de prendre du champ par rapport aux oppositions de personnes, aux privilèges des groupes et aux phantasmes des sociétés riches.

Ernest MILCENT.

25 mai 1970.

**Bernard
VOYENNE**

le droit à l'information

Mieux vaut tolérer toutes les erreurs que se priver d'une seule liberté. Mais il ne faut pas se borner à clamer une telle affirmation. L'auteur, un journaliste professionnel, se charge de l'étayer.

un vol. 15 F

**Abel
JEANNIERE
Pierre
ANTOINE**

espace mobile temps incertains

nouveau milieu humain
nouveau cadre de vie

Pour prendre conscience de la profondeur de la révolution actuelle.

un vol. 13,80 F



MICHAËL NOVAK

OÙ EST DIEU?

la foi d'un laïc

*Est-il possible
aujourd'hui
de croire ?*

MAME

CORRESPONDANCE

L'Eglise ? Un reflet de l'homme moyen

Je viens de lire l'éditorial signé d'Aimé Savard « Eglise du silence, silence de l'Eglise ». Selon son opinion, l'Eglise du Brésil serait persécutée par les pouvoirs publics, en raison de son opposition aux pratiques criminelles de répression politique employées par le régime militaire, notamment les célèbres tortures des prisonniers. On imagine volontiers en France que la plupart des évêques brésiliens sont semblables à Dom Helder ou à Dom Fragoso, que de nombreux militants laïcs se laissent arrêter et torturer pour l'amour des pauvres, et que même les religieuses ont assez de courage pour placer la vie du prochain au-dessus des saintes règles de leurs congrégations respectives.

Je peux vous dire simplement que l'Eglise au Brésil n'est pas persécutée, parce que l'organisation ecclésiale actuelle, non seulement ne s'oppose nullement au régime mais, en fait, ne survit que grâce à ce même régime. On s'imagine facilement, à vous lire, que nous autres, chrétiens du Brésil, sommes une véritable communauté de héros engagés dans une lutte sans merci contre les autorités militaires.

Or, il est grand temps de reconnaître que les chrétiens en Occident ne se distinguent nullement de la masse des non-chrétiens pour ce qui est du comportement social et politique : en Europe ou en Amérique, nous avons exactement les mêmes qualités et les mêmes défauts que l'ensemble de la population de nos pays. L'Eglise dans son ensemble, ou l'épiscopat en particulier, n'est qu'un reflet de l'homme moyen de chacun de nos peuples.

Si l'immense majorité de la population brésilienne se montre indifférente à l'égard du pouvoir politique actuel, subissant avec résignation la misère de toujours, ou essayant de se débrouiller le mieux possible pour ne pas s'attirer d'ennuis de la part de la police ou des militaires, c'eût été un véritable miracle que l'ensemble des évêques, des prêtres, des religieuses ou des laïcs chrétiens du Brésil adopte une attitude différente. Nous ne sommes pas, dans l'ensemble, des collaborateurs actifs de la dictature militaire, ni des opposants déclarés non plus. Nous sommes simplement allénés (c'est la situation des petits), ou alors affreusement ternes, médiocres, lâches et complaisants.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la juste indignation d'un certain nombre d'Européens devant les horreurs indicibles vécues dans nos géoiles militaires suscite chez la plupart des dirigeants de notre Eglise une certaine réaction de gêne, ou d'amour-propre blessé. Au fond, nous sentons tous, plus ou moins consciemment, que le procès des tortures, engagé devant l'opinion publique internationale, risque fort de dévoiler notre culpabilité par omission. Au cours de la messe solennelle de Pâques célébrée sur la place de la cathédrale de Sao Paulo, le cardinal Rossi, qui ne peut pas exciper de l'ignorance sur la réalité brésilienne, a tenu à dénoncer la « médisance organisée internationalement » à propos des tueries d'Indiens et des tortures des prisonniers au Brésil. Deux jours après, pour l'an-

niversaire de la « révolution », des Te Deum ont été chantés dans toutes les grandes villes de ce malheureux pays, et le leitmotiv des sermons a été presque partout le même : béni soit le Seigneur pour avoir fait des Brésiliens un peuple généreux, pacifique et honnête !

Continuez à dénoncer toujours vigoureusement les atrocités commises par les autorités brésiliennes au nom du christianisme, mais ne parlez pas de persécution de l'Eglise.

Un lecteur brésilien,
Sao Paulo.

Que fait l'Eglise en Espagne ?

On oublie qu'en Espagne, où existe un régime qui se déclare plus catholique encore qu'au Brésil, sévit une Loi de Banditisme et de Terrorisme que j'appellerais Loi d'annulation des Droits de l'Homme en raison de son application véritablement abusive. Des tortures, des détentions, des peines sont infligées sans enquête spéciale...

Le peuple basque (Euzkad) s'alarme de la terrible escalade du nombre de ces « causes », passées en justice dans une proportion de loin supérieure au reste de l'Espagne, et cela depuis plus de deux ans. Devant ce scandale juridique (légal), la hiérarchie catholique ne semble pas réagir avec toute la rigueur qui s'impose... Le Vatican de son côté a envoyé un délégué à l'inauguration de la nouvelle cathédrale de la région basque d'Alava. Le peuple se demande : « Ne se passe-t-il donc rien ici ? ».

A Caracasse, nous les Basques nous disons : « Que se passe-t-il au Vatican ? », ou encore : « Que se passe-t-il à la Conférence épiscopale espagnole ? ».

LDO. ANGEL G. DE RADA.
El Paraiso. Caracas.

Quel rythme pour la « seconde évangélisation » ?

Je me permets de vous envoyer une petite note afin de corriger et compléter les informations que vous donnez dans le numéro 358 des « I. C. I. ».

Pour comprendre ce qui se passe à Corrientes, il suffit de le resituer dans l'évolution actuelle de l'Eglise en Amérique latine et ses manifestations diverses selon les pays, les traditions, et aussi selon les évêques, le pouvoir.

Les prêtres argentins qui ont pris au sérieux le concile, Gaudium et Spes, Medellín, ont gardé confiance jusqu'à la déclaration de l'épiscopat argentin, San Miguel avril 1969. C'était la même pensée rénovatrice qui descendait en cascade, et trouvait chaque fois son expression plus localisée, dénonçant l'injustice des régimes sociaux, ou économiques, ou politiques. Mais après avril, il y a eu les événements de mai (Corrientes, Cordoba...), l'appel du ministre de l'Information demandant le ralliement massif et obéissant de l'Eglise ; et en novembre, la consécration du pays à la vierge de Lujan par le président de la République a laissé voir que beaucoup d'évêques, dans la pratique, n'osaient pas prendre les distances d'avec le régime.

Les prêtres qui continuent à avancer (comme ceux du Pérou, de Colombie ou du Mexique) sont en Argentine le plus souvent affiliés au mouvement dit pour le tiers monde. Mais ce mouvement fait peur à l'Etat, comme à la hiérarchie. Pendant

que leurs confrères continuent les pèlerinages, les dévotions, l'animation spirituelle des laïcs, les œuvres de bienfaisance, les prêtres du T.M. cherchent la solidarité effective avec les opprimés, participent à leurs revendications, refusent la collaboration avec le régime en place. On peut les accuser d'un « nouveau cléricisme », puisqu'ils profitent du prestige que garde encore le prêtre pour être écouté. On peut aussi les accuser de se réunir avec des militants ou des groupes non catholiques, comme des communistes ou autres de gauche qui luttent également pour la défense de la justice. Tout cela les place dans des situations difficiles, surtout si l'incompréhension ou l'opposition des autres prêtres, au lieu de les aider à se situer dans leur nouveau ministère, les pousse à se durcir dans des positions parfois extrémistes, à utiliser des méthodes de conscientisation et de dénonciation qui peuvent choquer.

Monseigneur Pironio, évêque argentin, secrétaire général du C.E.L.A.M., écrit : « S'il n'y a pas un esprit nouveau, les changements qu'on peut opérer sont superficiels... Nous avons un continent baptisé, mais à peine évangélisé. Et nous souffrons du divorce entre la foi et la vie. »

Le drame de Corrientes est de savoir quel rythme prendre pour changer la face de son Eglise. Beaucoup préféreraient continuer comme avant les pratiques de piété, les manifestations religieuses..., mais est-ce cela la « seconde évangélisation » prônée par Medellín ? Celle qui parle de la libération de tant d'hommes...

Un prêtre « fidei donum » en Argentine.

« Les jésuites du Proche-Orient » s'expliquent

En ce qui concerne la lettre du frère J.-P. Lichtenberg, que vous avez publiée dans votre numéro du 1er mai, une petite mise au point au sujet de notre nationalité s'impose. D'abord nous ne sommes pas treize, comme vous l'avez écrit, ni dix comme le frère Lichtenberg le dit, mais douze jésuites. La répartition des nationalités est comme suit : six Hollandais, deux Arabes, deux Maltais, un Américain et un Français. Nous avons tous passé un bon moment dans un des pays du Proche-Orient, et nous nous préparons à y travailler dans un proche avenir. Il n'est donc pas étonnant que nous soyons plus sensibles que d'autres au point de vue arabe et palestinien, et que nous ne pouvons pas approuver l'idéologie sioniste.

Nous croyons que le problème est avant tout politique, quoique avec de sérieuses implications religieuses. Nous trouvons le mélange de raisonnement religieux et politique extrêmement dangereux et souvent injuste. Si nous sommes conscients des dangers du sionisme, ce n'est pas parce que nous sommes chrétiens ou parce que notre foi nous l'indique, mais parce que l'analyse politique de la situation nous démontre une grave injustice commise envers les Palestiniens et qui dure de façon ininterrompue depuis la déclaration « Balfour » de 1917. Mais pour cette opinion politique, nous sommes suspects d'antisémitisme, ou de manque de respect pour la religion juive voire de mauvaise foi. Il est très difficile de parler, sans se faire classer dans un

camp quelconque. Une des rares déclarations nuancées — avec laquelle nous nous déclarons volontiers assez d'accord — est l'éditorial de Jean Vogel dans le numéro d'I.C.I. du 1er mars. Nous remercions I.C.I. de l'avoir publié et nous y renvoyons tous ceux qui comprennent mal la complexité du problème.

T. S. et J. B.
(Deux des douze jésuites du Proche-Orient)

La grandeur de Marie

Avec le mois de Marie, nous allons risquer d'entendre pas mal de fadaïses sur les mérites de celle-ci comme femme et mère. Il me paraît temps d'en finir avec cette fiction, aussi inexacte que nuisible.

La grandeur de Marie me paraît venir d'une qualité à laquelle sont forcées beaucoup de femmes mais qu'elle a portée à un degré héroïque : la souplesse. Elle a su, chaque fois qu'il le fallait, abandonner aussitôt ses projets personnels et ses idées préconçues peut-être, pour s'adapter, se conformer exactement à la volonté du Père. Et elle l'a fait avant même d'avoir le modèle que nous avons tous depuis en Jésus-Christ, au point que l'on pourrait croire que c'est d'elle qu'il a appris l'obéissance. Voilà ce qui est sensationnel. Bien sûr elle était travaillée par des grâces exceptionnelles, mais elle y a cru et elle a marché, à l'aveuglette en quelque sorte. Vue sous cet angle, elle n'est pas un modèle de vertu féminine : elle est, comme le Seigneur, lui-même, le modèle de tous les chrétiens, qui doivent après eux deux se montrer enfants soumis d'un Père aimant.

D. LASNIER (six enfants).
Martinique.

COMMUNIQUÉS

UNE SESSION « BRASIL URGENTE »

— semaine d'initiation aux problèmes du Brésil — se tiendra, du 9 au 15 août, à La Sainte-Baume - Le Plan d'Aups (Var).
Renseignements et inscriptions :
Centre international de la Sainte-Baume, 83 - Saint-Zacharie. — Tél. : 19 au Plan d'Aups.

SESSIONS SUR L'OECUMENISME

Les problèmes actuels de l'Oecuménisme

1) Du 4 juillet au soir au 9 juillet à midi, auprès de la tombe du Père Portal, apôtre de l'Unité : « Les Corbières », Pugny-Chatenod, 73 Aix-les-Bains.

Pour tout renseignement et les inscriptions s'adresser à : Mlle Comeau, Centre rural de Boissay, 41 Fougères-sur-Bièvre.
2) Du 25 juillet au soir au 30 juillet à midi : « Maison abbé Couturier », 69 Chazay-d'Azergues.

Pour tout renseignement et les inscriptions s'adresser à : Centre unité chrétienne, 2, rue Jean-Carrière, 69 Lyon (5^e).

Ces deux sessions interconfessionnelles sont ouvertes à tous les chrétiens. Elles aborderont en particulier des questions comme les ministères dans l'Eglise, les mariages mixtes, « l'intercommunion ».

Plusieurs lecteurs possèdent des collections des « I.C.I. » qu'ils céderaient volontiers. Les personnes (ou de préférence des communautés religieuses, des établissements scolaires ou des centres d'études) qui seraient intéressés par leur offre peuvent nous écrire.

MARC ORAISON



la Transhumance

Marc Oraison cherche, à travers les conflits, les mensonges, les ruptures, les souffrances, le sens du désir essentiel de l'homme. Vers quel univers nous conduit cette dure transhumance de l'espèce humaine aujourd'hui. 128 pages, 13 F.

CLAUDE TRESMONTANT



l'enseignement de Ieschoua de Nazareth

L'auteur montre ici comment celui que l'on appelle aujourd'hui Jésus a communiqué aux hommes de son temps, et dans leur langage, une science profonde qui est celle de l'être même de l'homme, de son développement et de son achèvement, - de sa genèse. 272 pages, 21 F.

SEUIL

BEYROUTH : Une conférence de chrétiens pour une Palestine laïque et démocratique

La première Conférence mondiale des chrétiens pour la Palestine a réuni à Beyrouth, du 7 au 10 mai, quatre cent cinquante chrétiens, anglicans, catholiques, orthodoxes et protestants, venus de 37 pays. Laïcs ou membres des diverses hiérarchies, chacun était là à titre personnel. On peut sans doute, comme l'ont fait un groupe de chrétiens français engagés dans le dialogue avec les juifs, contester la représentativité de cette conférence et dire qu'elle n'a exprimé qu'« une opinion parmi d'autres ». Pourtant le fait même que cette conférence se soit tenue est un événement.

« Il y a au moins six conférences qui se tiennent à la fois ». Sans chicaner sur le chiffre six, cette remarque d'un membre du comité d'organisation n'est pas fautive : les participants à la conférence de Beyrouth étaient si peu homogènes qu'ils ont souvent donné l'impression d'être venus là pour tenir des conférences différentes.

Par exemple, pour certains, la conférence des chrétiens fut souvent une conférence des organisations de résistance palestinienne (elles étaient sept — les principales), qui avaient dressé dans le hall d'entrée des stands destinés à fournir information, documentation et propagande aux participants. Mises à part quelques bavures que l'on ne saurait reprocher à de jeunes militants passionnés, elles ont su faire taire les dissensions et les rivalités qui les opposent. Elles se sont mises d'accord pour envoyer un unique représentant, M. Kamal Nasser, s'exprimer pour elles toutes, à la tribune, au nom du commandement unifié de la ré-

sistance. Parmi ceux qui la représentaient — généralement de très jeunes gens, garçons et filles — il y avait un certain nombre de chrétiens. Pour ces organisations de résistance, la conférence de Beyrouth devait servir à rendre le plus grand nombre possible de chrétiens à travers le monde, solidaires de leur combat.

Étaient là aussi ces chrétiens « sérieux », agacés par l'aspect unilatéral d'une certaine propagande sioniste et qui étaient venus à Beyrouth d'Europe, d'Afrique ou d'Amérique, pour y voir plus clair, pour s'informer « objectivement », pour se livrer à une étude théologique approfondie du problème et tenter de favoriser une solution du conflit qui sauvegarde les droits et les possibilités de vivre de tous.

Il y avait ces chrétiens libanais, maronites ou autres, pour qui la conférence était une excellente occasion de se « dédouaner » aux yeux du monde arabe en général et des Musulmans en particulier, aux yeux desquels leur pays apparaît toujours suspect de chercher la paix et la tranquillité au moindre coût. De ce point de vue, le président libanais Charles Hélou a su exprimer dans son allocution d'ouverture, avec noblesse et modération, le désir du monde arabe que soit rendue justice aux Palestiniens, tout en soulignant que grâce à la conférence « la raison d'être du Liban, ses droits et ses intérêts seront sans cesse mieux compris et mieux appréciés ».

D'autres Libanais voulaient en revanche que la conférence de Beyrouth serve à davantage engager leur pays dans une étroite solidarité avec le combat des résistants palestiniens que

des incidents sanglants opposent fréquemment à leur armée.

Il y avait encore les Occidentaux pour qui la lutte des Palestiniens est l'un des principaux théâtres du combat contre « l'Occident impérialiste, pourvoyeur des puissances capitalistes qui maintiennent les peuples en sujétion ». Parmi eux les membres de l'équipe de *Témoignage chrétien* qui, autour du directeur de l'hebdomadaire, Georges Montaron, a pris une part décisive à l'organisation de la conférence.

Et puis, ces esprits profondément évangéliques, ces non violents passionnés par la justice mais inquiets de voir la haine remplacer l'amour comme moteur d'une action libératrice. Ainsi l'abbé Pierre venu pathétiquement demander que soit rompue « la chaîne qui fait que perpétuellement l'on craint que la victime d'hier ne devienne le bourreau de demain » et dire à la fois la confiance qu'il accorde aux engagements que prennent aujourd'hui les Palestiniens à cet égard et sa crainte que ne l'emportent « ceux chez qui l'esprit de vengeance dominerait », si « les événements tardaient trop » à faire la preuve de leur bonne volonté...

Des dissensions inévitables

Naturellement, il était inévitable que se manifestent des dissensions entre ces diverses « conférences ». Allemands et Hollandais venus s'informer et connaître les Palestiniens, mais sentimentalement très proches de milieux juifs, ont été exaspérés par la manière dont certains des organisateurs ont paru vouloir rejoindre et même dépasser les éléments les plus durs de la résistance palestinienne. Il s'est trouvé plus d'un Arabe pour les

comprendre, même parmi les militants du mouvement palestinien El Fatah. « Nous n'avions pas besoin que des Européens viennent ici faire de la démagogie, m'ont dit en privé certains d'entre eux. Les propositions d'un Choukheiri nous ont fait assez de mal dans le passé. »

Ces dissensions n'ont pas épargné les commissions de travail où les discussions sur les motions finales ont été vives et passionnées. Et même le comité d'organisation au sein duquel certains, y compris parmi ceux qui vivent en pays arabes, ne cachaient pas leur déception de voir, à cause de quelques excès de langage ou même de courageuses solidarités militantes, la conférence risquer de manquer un but à leurs yeux essentiel : sensibiliser de larges masses chrétiennes, hors du Proche-Orient, au drame des Palestiniens.

Pour une cohabitation des juifs, des musulmans et des chrétiens

Ce drame, il suffit de visiter des camps de réfugiés pour le comprendre. Des centaines et des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants chassés de leur terre sont dans la misère et sont privés du droit de vivre dans leur patrie légitime. Quand bien même elle serait vraiment efficace, l'aide charitable prodiguée à ces réfugiés ne saurait suffire à rétablir la justice. L'Occident, auquel des siècles d'antisémitisme trop souvent actif et l'odieux génocide entrepris par les nazis, ont donné mauvaise conscience, a souvent peine à admettre cela.

Mais faut-il, pour rendre justice aux Palestiniens, « jeter les Juifs à la mer » ? Trop longtemps la propagande arabe a paru poser le problème en ces termes. Il est réconfortant aujourd'hui de voir les éléments les plus jeunes et les plus dynamiques de la résistance palestinienne répudier toute forme de lutte contre les juifs en tant que tels, ou d'antisémitisme. A la tribune, M. Kamal Nasser citait comme un signe d'espoir la réflexion d'une petite réfugiée palestinienne qui lui disait : « Nous ne combattons pas les



Une assemblée plénière pendant la conférence de Beyrouth. Sensibiliser les masses chrétiennes au drame des Palestiniens.

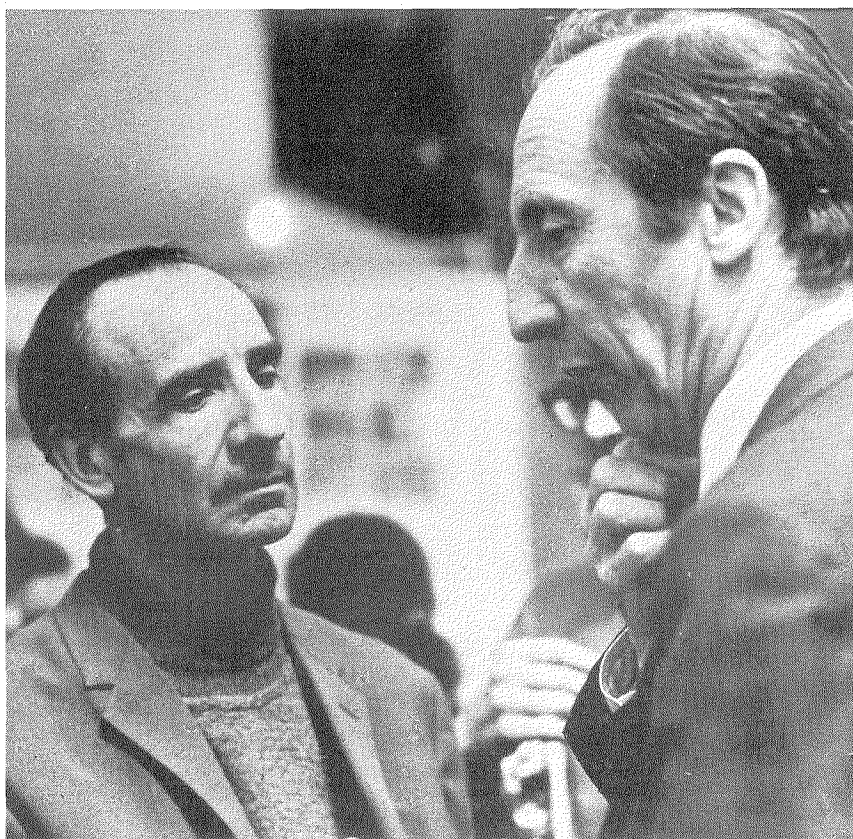
juifs, nous combattons le sionisme... ». Le vœu de voir s'établir en Palestine un Etat laïque et démocratique où juifs, musulmans et chrétiens cohabitent harmonieusement a trouvé des échos très profonds au sein de l'assemblée.

Il y avait là une réaction au confusionnisme politico-religieux pratiqué trop souvent par l'Etat hébreu et dont une conséquence est le traitement discriminatoire infligé aux Arabes restés en Israël. Il faudrait pouvoir citer intégralement à ce sujet, le témoignage livré à la tribune d'une voix monocorde par le P. Gauthier, ce prêtre français parti il y a 13 ans s'installer à Nazareth pour retrouver les lieux où Jésus vécut « paysan et charpentier ». Au début, a-t-il dit à Beyrouth, « je regardais le peuple juif avec un amour qui me faisait trouver normal sa présence sur cette terre que je savais être le berceau de la race juive. » Mais, venu avec les pauvres, le Père s'est retrouvé avec les Arabes et, après la guerre des Six Jours, il a été le témoin des multiples exactions dont ceux-ci ont été victimes.

Tout cela l'a conduit à s'installer en Jordanie, dans un camp de réfugiés...

Son témoignage donne du poids à ces lignes de l'« appel de Beyrouth » adopté à l'issue de la conférence : « Solidaires du peuple palestinien dans sa lutte pour son droit à une vie libre et indépendante, condamnant toutes les formes explicites ou cachées de l'antisémitisme, nous nous élevons avec autant de vigueur contre les multiples manifestations du racisme anti-arabe. Nous vous invitons à combattre de telles attitudes et toutes les justifications politiques ou religieuses qui pourraient leur être données, attitudes et justifications contraires à l'exigence évangélique : là où l'homme est méprisé, Jésus-Christ est outragé. »

« Affirmant que l'Evangile nous révèle un Messie dont le royaume n'est pas de ce monde tout en se manifestant dans ce monde, nous refusons la manipulation des textes bibliques à des fins de puissance politique. Etant contraire à l'esprit du christianisme, l'interprétation politique sioniste de ces textes nous paraît



L'un des participants à la conférence : le Père Gauthier, à gauche.

« Là où l'homme est méprisé, Jésus-Christ est outragé. »

inacceptable pour les chrétiens, comme elle est inacceptable pour les juifs fidèles à l'interprétation spirituelle de l'Ancien Testament. Elle conduit, en fait, à légitimer par l'Ecriture Sainte les graves injustices qu'ont subies le peuple palestinien et les autres peuples arabes, devant lesquelles la conscience humaine ne peut que s'insurger. Ainsi l'Etat sioniste, comme tout système politico-religieux s'appuyant ou non sur une foi vivante, s'oppose à la dignité et à la liberté de l'homme. »

Le texte de cet appel reflète certaines des tensions qui se sont manifestées au cours des débats. Si tous étaient d'accord pour réclamer une Palestine laïque et démocratique, certains participants entendaient : au sein de l'Etat d'Israël transformé. L'appel déclare : « au sein du monde arabe ». Toutefois, il réclame « la disparition des structures sionistes » et non pas de l'Etat d'Israël comme certains le souhaitaient.

Il est significatif en tout cas

que ce soit au sein d'une conférence chrétienne que la revendication d'une véritable laïcité se soit exprimée fortement au Proche-Orient. Celle-ci implique en effet une séparation du temporel et du spirituel qui reste fondamentalement étrangère au judaïsme comme à l'Islam, sinon à certains juifs et à certains musulmans. De ce point de vue, les travaux de la commission théologique qui devait contribuer à démystifier la confusion politico-religieuse véhiculée par le sionisme ont quelque peu déçu. En dépit du souci de certains membres et en particulier du rapporteur, le P. Corbon, cette commission n'est guère parvenue à traiter le problème au fond.

On retiendra, cependant dans son rapport, les perspectives de recherches ouvertes par les derniers paragraphes. « La compréhension chrétienne du sens du peuple juif, lit-on dans ce texte, ne pourra jamais être fidèlement éclairée tant qu'elle se réfère aux seules péripéties équivoques de l'histoire. Nous la recueillons,

pour difficile que ce soit, uniquement en nous élevant à la hauteur du Dessein de Dieu accompli dans le Christ.

« Nous avons été conduits à constater combien souvent nos attitudes correspondent peu à une telle vision, ce qui contribue aux mêmes confusions politico-religieuses dénoncées plus haut. Dans cette perspective, le sionisme semble plonger ses racines les plus profondes dans un détournement d'eschatologie qui risque de faire du peuple juif, entré par la foi d'Abraham dans le « monde qui vient », un contre-signe. Ce détournement, l'Eglise du Christ se doit de le refuser pour elle-même et elle le considère comme un danger pour la pureté de la foi dans le seul Dieu vivant. »

« La requête de justice inséparable de la vérité la plus haute »

« Entre autres signes de notre temps, le drame palestinien manifeste à nos yeux la requête de justice comme inséparable de la vérité la plus haute de Dieu lui-même. Au moment où nous risquons d'oublier d'autres Noms de Dieu, celui de Justice, qui a résonné dès le commencement de la révélation prophétique, revient parmi nous à l'échelle de l'humanité d'aujourd'hui. Pour la conscience chrétienne il sous-tend, tout en les dépassant, les seuls aspects politiques ou sociaux de nos aspirations à une société humaine plus juste. Avec une évidence terrible, celle du Juste lui-même, le Christ, nous reconnaissons que c'est essentiellement dans la justice que l'homme ressent aujourd'hui la faim et la soif de Dieu. »

La conférence de Beyrouth n'entendait être qu'une première étape. Elle a prévu la mise en œuvre de recherches, de publications et de nouvelles réunions aux plans nationaux et international. Si évitant les erreurs de cette expérience, on sait associer à ces travaux le plus grand nombre de chrétiens de bonne volonté, l'effort entrepris pourrait utilement servir la paix, la réconciliation, la vérité et la justice au Proche-Orient.

Aimé SAVARD. ■

RABINOVICI

AMERIQUE LATINE

Mgr CAMARA :

« Je souhaite un synode sur les problèmes du tiers-monde »

Aéroport d'Orly - 20 mai - 9 h. 50. Dom Helder Camara prend l'avion pour Munich, d'où il gagnera Salzbourg avant de revenir en France pour visiter Taizé, Lyon, Orléans, Paris. Il reste 10 minutes avant que ne décolle son avion. Il accepte de répondre aux questions que lui pose Jean Vogel pour les I.C.I.

I.C.I. — Comme évêque, pour quoi parlez-vous presque toujours de politique ? Quel lien voyez-vous entre ce combat que vous menez et votre fonction épiscopale ?

DOM HELDER. — Vous savez, je me garde toujours de faire de la politique partisane. Je m'appartiens et je ne désire aucunement appartenir à un parti politique, bien que je sache que, pour les laïcs, pour la vie politique, pour la vie civile les partis politiques sont indispensables — au pluriel. Il s'agit ici du bien commun. Alors je suis, je dois être un politique. Je dois m'intéresser à l'ordre, au bien commun, au bien public, et je n'ai pas peur de le dire parce que Dieu ne m'a pas chargé seulement des âmes. Autrefois on disait : mon diocèse de Recife a un million deux cent mille âmes... Non ! C'est vrai qu'il y a un million deux cent mille âmes mais des âmes incarnées, et je ne peux pas faire cette distinction, cette séparation entre le corps et l'âme. Malheureusement nous sommes tous formés encore dans cette dichotomie corps-âme, matière-esprit, naturel-surnaturel.

I.C.I. — Connaissez-vous dans votre diocèse aussi une crise du sacerdoce, par exemple au plan du recrutement ? Et, si oui, quels en sont les motifs ?

DOM HELDER. — Oui, il y a aussi cette crise dans mon diocèse. Et il me semble qu'elle a

plusieurs motifs. Nous sommes en période de transition et on cherche la nouvelle figure du prêtre. Tout le monde le dit. Mais je pense qu'on commence déjà à deviner cette nouvelle figure. Quelques prêtres ont gardé l'impression qu'après le concile il est préférable d'être un laïc que d'être un prêtre, parce que le laïc doit pousser plus avant, surtout dans les pays sous-développés. Je crois cependant qu'il y a encore et qu'il y aura toujours une place pour le prêtre, même au plan du développement, parce que le développement pour nous ce n'est pas seulement le développement économique, c'est le développement intégral de tout l'homme et de tous les hommes. De même que nous avons besoin des économistes, des sociologues, des politiciens, des éducateurs, des artistes, nous avons aussi besoin de ceux qui sont là pour soulever l'espérance, et même pour créer une mystique. Par exemple, à mon poste, je dois encourager des sous-hommes, des hommes qui sont dans une condition sous-humaine. Il faut que ces êtres trouvent dans l'Evangile des raisons de vivre.

I.C.I. — Y a-t-il aussi une crise de fidélité ? Des prêtres qui quittent leur ministère ?

DOM HELDER. — Oui. Pas simplement qui quittent leur ministère, mais peut-être qui changent de ministère parce qu'ils restent toujours de bons laïcs, des amis. Simplement, ils pensent qu'ils n'ont pas eu dans leur temps l'opportunité nécessaire pour une option valable, et alors ils s'en vont.

I.C.I. — Et quelle attitude adoptez-vous à leur égard ?

DOM HELDER. — Ils restent en rapport avec nous. Ce sont



Dom Helder Camara.

« Je me garde toujours de faire de la politique partisane. »

des amis, non des ennemis. Nous collaborons.

I.C.I. — Comment vous situez-vous par rapport au cardinal Suenens ?

DOM HELDER. — Pour moi, le cardinal Suenens est toujours le modérateur du concile. Lorsque je le regarde, je me dis qu'il est en quelque sorte notre leader, le leader de tous ceux qui désirent donner vie à Vatican II. C'est l'homme fidèle à Pierre... mais qui envisage toujours Pierre dans la collégialité qui envisage toujours l'Eglise tout entière, qui est l'homme des coresponsabilités dans l'Eglise.

I.C.I. — Qu'attendez-vous du Secrétariat permanent du Synode ? Et quelles questions voudriez-vous voir à l'ordre du jour du prochain Synode ?

DOM HELDER. — Vous savez, rien n'empêcherait de demander au Conseil permanent du synode un synode particulier, spécial, sur le tiers monde, sur les relations entre le monde développé et le monde sous-développé. Il me semble qu'on toucherait là une des questions les plus brûlantes, les plus importantes du moment. Je souhaiterais qu'on commence par là. Pour ce qui est du Conseil permanent du Synode, je pense qu'il a un rôle important : manifester toujours la collégialité avec Pierre. ■

TRIBUNE LIBRE

LES CONTRADICTIONS D'UNE AIDE FINANCIERE

« En Amérique latine, on doit expliquer aux évêques et aux prêtres ce que sont et ce que font les Nations Unies, l'O.E.A., la B.I.D. (Banque Interaméricaine de Développement), la F.A.O. L'ignorance sur ces points des autorités de l'Eglise est très grande, et il faut que l'Eglise soit mise au courant et qu'elle participe. »

Ainsi s'exprimait, dans une interview accordée au journal de Montevideo BP Color (26 avril), Mgr Ligutti, observateur et envoyé spécial du Saint Siège à la XI^e assemblée de la B.I.D. qui vient de se tenir à Punta del Este (Uruguay). Monseigneur Ligutti participait à cette conférence, en route vers la Colombie où il devait remettre la donation du Fonds « Populorum Progressio » destinée par le Vatican au développement agricole de ce pays.

Cette affirmation de Mgr Ligutti a quelque peu déconcerté ces mêmes milieux ecclésiastiques et chrétiens en général, pour lesquels l'action de la B.I.D., et du Vatican à travers la B.I.D., demeure justement un grave sujet d'inquiétude.

En effet, il n'échappe à personne en Amérique latine que la B.I.D. n'est que la réplique, au niveau financier, de l'O.E.A. (Organisation des Etats d'Amérique). En son sein, le capital nord-américain est majoritaire, ce qui détermine complètement sa politique et est source de nombreux conflits.

L'Argentine, par exemple, investissant à la B.I.D. un capital égal à celui qu'investit le Brésil, ne jouit cependant pas des mêmes faveurs que ce dernier auprès de la B.I.D., simplement parce que pour les Etats-Unis l'Argentine n'est pas politiquement aussi intéressante que le Brésil.

La B.I.D., d'autre part, consacre en priorité ses fonds à des travaux d'infrastructures (transports, communications) ; en second lieu à des travaux agraires ; et seulement en troisième lieu à l'équipement industriel. Or ce serait justement ce dernier type d'investissements qui permettrait le mieux aux pays sous-développés d'Amérique latine de sortir

de leur situation de dépendance vis-à-vis des Etats-Unis. Et ils en sont conscients ; d'où les plaintes et les conflits.

Dans ces conditions, on déplore particulièrement, dans des cercles chrétiens d'Amérique latine, que le Vatican ait justement choisi la B.I.D. comme canal de son aide au développement des pays sous-développés du continent. Les experts savent que cette aide est sans proportion avec les fonds qui se manipulent au sein de cet organisme. Ils la jugent donc symbolique, mais suffisante tout de même pour que l'Eglise catholique paraisse donner son aval public à l'action de la Banque.

Ils y sont d'autant plus sensibles que les campagnes anti-natalistes qu'ils ont promues dans tout le continent les ont déjà exposés à de graves contradictions avec l'Eglise catholique latino-américaine, depuis la parution de l'encyclique Humanae Vitae.

Les chrétiens d'Amérique latine, prenant progressivement conscience de ces faits, constatent chaque jour sur place la cohérence d'une telle politique qui, sous le couvert du développement, contribue à asservir les pays pauvres. Ils regrettent alors amèrement que l'Eglise, qui s'est pourtant exprimée sur ces problèmes de dépendance et de sous-développement, continue à tomber dans les contradictions d'une charité mal éclairée et, ce qui est plus grave, à ne pas consulter les évêques locaux, ceux-ci, vivant la réalité de leurs propres pays, devraient pourtant être plus à même d'orienter l'aide de l'Eglise, que des observateurs étrangers.

D'où l'inquiétude provoquée à Montevideo par les déclarations d'un prélat vivant dans un autre contexte, et dont les voyages en Amérique latine l'ont sans doute mis en contact avec les plus hautes sphères de l'organisation interaméricaine, mais n'ont certes pas suffi à lui faire percevoir ce qu'est le véritable sous-développement.

Daniel GILBERT, o.p.
(Montevideo — Uruguay)

DROITS RESERVES



Le trône de l'évêque dans la chapelle de l'évêché après le passage des occupants laïcs.

BOLIVIE : Les prêtres espagnols de Villa Bush sont contraints de quitter le pays.

Nous rapportons dans notre dernier numéro que des laïcs de Cochabamba avaient occupé l'évêché pour soutenir les quatre prêtres espagnols de l'OCHSA — menacés d'être chassés de leur paroisse de Villa Bush, banlieue de Cochabamba — et pour réclamer la démission de l'archevêque (I.C.I. n° 357) et de son auxiliaire.

D EPUIS lors une réunion de l'épiscopat, tenue à La Paz, a mis ces quatre prêtres (en conflit avec la hiérarchie) devant l'obligation pratique de cesser leur ministère : ils ont décidé de « s'absenter » momentanément de Cochabamba, c'est-à-dire de rentrer en Espagne en attendant que les circonstances leur permettent de reprendre leurs activités à Villa Bush.

La manifestation des laïcs — violente contre l'attitude des évêques du lieu (notre photo) et très décidée dans sa défense des prêtres menacés — avait pris des formes sans précédent dans l'histoire religieuse du

(1) Œuvre de coopération sacerdotale hispano-américaine.

pays. Occupant durant plusieurs jours l'évêché, ils avaient organisé une grève de la faim — menée par deux femmes — et publié un communiqué dans lequel ils réclamaient : que l'évêque, Mgr Gutierrez, définisse clairement les lignes de son programme pastoral ; que l'évêque auxiliaire, Mgr Costas, assume vraiment ses responsabilités en écoutant le peuple ; que tels membres du clergé cessent leur campagne de diffamation contre les prêtres de l'OCHSA « engagés aux côtés des pauvres ». Et ils protestaient aussi avec énergie contre « l'im-

mixtion » du nonce « dans une affaire strictement pastorale » sans rapport avec sa mission diplomatique.

Les journaux de Bolivie ont consacré une grande place à ces événements, faisant écho aux proclamations des fidèles de Villa Bush (qui souhaitent une Eglise pauvre et engagée aux côtés des pauvres), relevant que les évêques se sont dérobés à un dialogue avec le peuple — ils étaient absents de Cochabamba au moment de leurs manifestations publiques — et publiant notamment les comptes du chapitre de la cathédrale de

Sucre qui montrent que le cardinal Maurer, archevêque, « percevait mensuellement 6.000 pesos, soit plus de la moitié des sommes réparties entre les 25 autres membres du chapitre ».

Cette affaire a déclenché la plus grave crise qu'ait jamais connue l'Eglise du pays. « Si les révolutionnaires sont ceux qui appellent des changements de structures — a dit un des prêtres de l'OCHSA qui ont déjà regagné l'Espagne — alors nous sommes des révolutionnaires. Notre monde est séparé en deux : celui des opprimés et celui des oppresseurs. »

ASIE

JAPON : Le « paradis des enfants » n'existe plus

Le Japon est-il bien — comme on le croit — le « paradis des enfants » ? Ce n'est pas, et de loin, cette belle image qui ressort du rapport du ministère de la Santé publique publié le 5 mai pour la Journée des Enfants.

LES chiffres montrent que la famille japonaise n'a, en moyenne, que 1,3 enfant, soit 0,2 de moins qu'en 1964, et un des pourcentages mondiaux les plus bas. L'enquête qui est à la base de ce rapport a porté sur 8.809 foyers choisis dans 282 localités. Elle étudie les conditions de vie de 16.215 enfants jusqu'à 17 ans. Le nombre total des foyers est de 29.290.000 pour quelque 104 millions d'habitants. De ces foyers, 16.070.000 (54,9 %) ont au moins un enfant, et les enfants sont en tout 29.590.000.

Le ministère de la Santé s'inquiète fortement que 51 % des mères travaillent pour ajouter quelque revenu aux salaires de leurs maris. Dans 45,5 % des foyers d'un ou de plusieurs enfants, père et mère travaillent et 4.830.000 enfants sont laissés seuls à la maison à la sortie de l'école, leurs parents travaillant tous deux au dehors. C'est là un des problèmes majeurs des villes géantes du pays. Et le gouvernement ne cache pas ses regrets de ce que les religions ne contribuent que peu sinon pas du tout à sa solution.

L'enquête révèle aussi que



Jeunes enfants dans la vieille ville de Kyoto.
Le « miracle japonais » n'est pas pour tout le monde.

24 % de ces foyers avec enfants ont, pour ces derniers, des jardins suffisants mais que 43 % n'en possèdent pas du tout. C'est ainsi que des millions de petits Japonais doivent jouer dans la rue, et le pourcentage d'accidents d'enfants dus à la circulation au Japon est un des plus élevés du monde.

La presse qui commente ces chiffres déplore par ailleurs l'exploitation commerciale des enfants : on rapporte des cas où les parents ont obligé leurs enfants à se faire renverser par une voiture pour toucher des primes d'assurances. La mortalité infantile, enfin, est particulièrement élevée dans les bidonvilles de Tokyo : 14 % dans le

district de Kotoku, chiffre effrayant quand on songe au très haut standing médical du Japon. Dans ce district de Kotoku, les chrétiens groupent leurs efforts pour aider les mères en détresse. Pour le dixième anniversaire de la mort du docteur Kagawa Tayohiko, le fameux apôtre (protestant) de la charité (cf. le dossier de notre numéro 143) catholiques et protestants ont décidé de construire une « Maison de l'Amitié » — institution éducative et sanitaire, et ces derniers mois, des centaines de catholiques, prêtres, religieuses et laïcs, ont contribué à cette œuvre, formant des « volontaires de l'Amitié ».

(Correspondance particulière.)

AFRIQUE

SENEGAL : Un conseil diocésain de pastorale sera prochainement créé à Dakar.

Un conseil presbytéral de 16 prêtres a récemment été mis en place dans le diocèse de Dakar. L'archevêque, Mgr Thiandoum, souhaite maintenant constituer un conseil diocésain de pastorale, qui sera, dit-il, une « nouvelle structure d'étude et de dialogue ».

MGR Thiandoum a réuni autour de lui, le 1^{er} mai, ses proches collaborateurs et un certain nombre de laïcs, de prêtres, de religieux et de religieuses représentant les différents secteurs de la recherche et de l'activité apostolique de son diocèse, afin de discuter avec eux de la constitution d'un conseil diocésain de pastorale.

La réunion avait été soigneusement préparée : il avait été demandé à chaque groupe apostolique de rédiger au préalable un rapport sur sa raison d'être, ses moyens d'action, les difficultés auxquelles il se heurte et les efforts qu'à son avis la communauté catholique devrait consentir par priorité.

Un examen de conscience approfondi

Des rapports comme des discussions se sont dégagées plusieurs « constantes ». De nombreux délégués ont, par exemple, insisté sur l'abandon moral dans lequel est laissée une partie de la jeunesse, sur l'insuffisance de l'engagement apostolique et civique de beaucoup d'adultes, et sur la dégradation des anciennes coutumes qui aboutit à transformer les fêtes familiales ou les funérailles en véritables beuveries.

Devant une telle situation, il a été demandé à l'Eglise et aux mouvements qui dépendent d'elle d'apporter une plus grande attention aux questions familiales et, notamment, d'aider les jeunes à se préparer à leurs futures responsabilités dans ce

domaine. On a réclamé aussi que s'institue une meilleure coordination entre laïcs et prêtres, ce qui pourra être obtenu si les différents responsables se connaissent mieux et si les centres de formation du clergé et des religieuses sont mieux informés des réalités de la vie.

On a parlé aussi de l'insuffisance du nombre des prêtres et du rôle que peuvent jouer les parents, les maisons d'éducation et les mouvements dans l'éveil et le soutien des vocations apostoliques. Plusieurs délégués ont insisté sur la nécessité qu'il y avait à faire un plus grand usage des langues nationales dans la liturgie pour donner à toutes les couches de la population la possibilité de s'exprimer.

Bref, l'assemblée s'est livrée à



Mgr Thiandoum.
« S'adapter aux mentalités et aux besoins nouveaux. »

un véritable examen de conscience, qui devrait servir de fondement à « l'aggiornamento » souhaité par Mgr Thiandoum. « Il est dans l'ordre des choses et de la vie, devait faire remarquer celui-ci à la fin des travaux, que les organisations anciennes évoluent pour s'adapter aux mentalités et aux besoins nouveaux » — ajoutant que plus encore que les structures, ce qui était « déterminant, c'est l'esprit évangélique avec lequel elles sont animées ».

(Correspondance particulière.)■

EUROPE

SUISSE : Les Eglises se prononcent contre un projet de loi sur le contingentement des étrangers.

Le 7 juin est un dimanche qui fera date dans l'histoire de la Suisse et de l'Europe. Ce jour-là, tous les Suisses sont appelés aux urnes pour voter oui ou non à un projet de loi déposé par le membre du conseil d'Etat Schwarzenbach qui tend à limiter à 10 % le contingent de travailleurs étrangers résidant dans les cantons suisses (excepté Genève où le pourcentage autorisé serait de 25 %).

LE raisonnement de M. Schwarzenbach est le suivant : la Suisse est le pays d'Europe qui a le plus fort pourcentage d'immigrants : plus de 800.000 sur une population de 6 millions. Le conseil fédéral avait promis de réduire progressivement ce contingent : or on a

compté en 1967 un accroissement de 45.000 étrangers, en 1968 de 62.000, en 1969 de 38.000. Il est temps de réagir, pense M. Schwarzenbach qui écrit dans le *Neue Zürcher Zeitung*. « Il s'agit là essentiellement de sauvegarder notre patrimoine. »

On a calculé que, si ce projet de loi était appliqué, 320.000 étrangers devraient quitter la Suisse dans les quatre années à venir.

Les Eglises : « On ne met pas des frères à la porte »

Dans une déclaration commune, les principales Eglises suisses viennent de prendre nettement position contre un tel pro-

jet. « Les étrangers seraient », dit le communiqué publié le 2 mai par la Fédération des Eglises protestantes, l'Eglise catholique romaine et l'Eglise catholique chrétienne », dans leur pays réduits au chômage et pour la Suisse, cette mesure entraînerait une forte réduction du travail dans l'industrie et l'artisanat.

» Mais le motif principal, poursuit la déclaration, qui ne permet pas aux Eglises de se taire est le suivant : le remède préconisé par l'initiative (Schwarzenbach) est opposé à la mission chrétienne. Les travailleurs étrangers ne constituent pas une simple armée de réserve, que l'on pourrait engager ou renvoyer à plaisir. On ne met pas des frères à la porte. »

Certes, il n'est pas toujours facile de cohabiter, mais « de par notre foi en Jésus-Christ nous

avons le devoir de préparer le terrain, afin que des hommes d'origines différentes parviennent à vivre en communauté. C'est le seul moyen d'éviter une décision qui ne serait ni juste ni humaine ».

Le conseil fédéral a lui aussi rejeté le projet de la loi en faisant valoir qu'il n'est pas viable du point de vue économique et que son adoption serait un acte contre l'Europe qui se fait. Malgré tout, le projet de loi a d'ores et déjà recueilli 70.000 signatures.

Soulignons cependant que pour être adopté il faudrait que le vote populaire du 7 juin donne une double majorité pour le projet de loi (celle des cantons et celle des électeurs). Or les derniers sondages ne lui donnent qu'un pourcentage de 25 % favorables.

VATICAN : Vasken I^{er}, patriarche de trois millions d'Arméniens orthodoxes, rencontre Paul VI

VASKEN I^{er}, catholique de trois millions d'Arméniens orthodoxes répandus dans le monde, mais essentiellement en U.R.S.S., a rencontré Paul VI le samedi 9 mai au cours d'une visite de 5 jours au Vatican.

Cette rencontre prend une double valeur. D'une part, elle est un pas important dans la marche vers l'unité. Paul VI a déclaré notamment au patriarche que « le temps était venu de dissiper définitivement les malentendus reçus pour passer au dialogue ». D'autre part, à propos du communiqué publié à l'issue de cette rencontre (communiqué dans lequel Paul VI et Vasken I^{er} s'adressent à tous ceux qui ont une influence afin qu'ils s'efforcent de « chercher et de trouver tous les moyens possibles pour mettre fin... à n'importe quelle oppression de l'homme par l'homme », on souligne qu'il s'agit du premier document commun signé à la fois par le Pape et par un chef religieux du monde soviétique.



Le communiqué des évêques français sur l'information suscite une réaction des informateurs religieux

L'Association professionnelle des informateurs religieux français a fait paraître une mise au point en réponse au communiqué de l'épiscopat sur l'Information religieuse (voir I.C.I. n° 360). Cette mise au point déplore l'ambiguïté de la déclaration épiscopale « susceptible » selon l'association « d'interprétations diverses ».

Les informateurs religieux (chrétiens et non-chrétiens), tiennent à affirmer leur qualité de journalistes, libres par rapport à toute instance officielle, liés aux seuls impératifs de l'information. Comme tels, ils « ne sauraient être confondus avec les porte-parole de quelque hiérarchie ou institution religieuse que ce soit ». Enfin ils reprennent bien sûr à leur compte les souhaits du communiqué de l'épiscopat en ce qui concerne l'aide à apporter aux informateurs par les instances officielles de l'Eglise catholique ; ils étendent ces vœux aux autorités religieuses non catholiques.

Du côté de la hiérarchie, on s'étonne que les journalistes aient pu estimer qu'ils étaient concernés par une mise en garde adressée « aux prêtres et laïcs chrétiens invités à s'exprimer ». On fait remarquer qu'aux termes même du communiqué, cette qualité d'« invité » exclut les journalistes travaillant de façon permanente à l'information religieuse ; en fait, cette mise en garde a bien été motivée comme nous l'avons dit par certaines émissions religieuses de R.T.L. (Radio-Télé-Luxembourg) dans la série « Le fond du problème ». Enfin, au sein de l'épiscopat, on réitère le vœu que s'améliorent les circuits de l'information entre les diverses instances ecclésiastiques et les journalistes.



Une cérémonie catholique en Grande-Bretagne.
Des propositions hardies ne sont pas à exclure.

GRANDE-BRETAGNE : La conférence de Wood Hall sera la première consultation nationale du clergé anglais.

Le célibat sacerdotal est une des questions qui sera discutée dans le contexte plus large et plus fondamental du ministère et de l'ecclésiologie, lors de la première conférence nationale de prêtres séculiers d'Angleterre et du Pays de Galles qui se tiendra du 1^{er} au 5 juin à Wood Hall, près de Wetherby, dans le Yorkshire.

CETTE conférence va se réunir à l'initiative des évêques anglais et gallois. Ceux d'entre eux qui s'étaient rendus à Coire, l'été dernier, avaient, en effet, éprouvé quelque embarras en découvrant que la plupart de leurs confrères continentaux étaient mieux au courant qu'eux de ce que pensaient leurs prêtres.

Les évêques n'ont pas pour autant, semble-t-il, la volonté d'orienter les débats de Wood Hall. C'est ainsi qu'ils ont rejeté la proposition que leur commission théologique soit invitée à la conférence comme « organisation d'experts ». Cette commission, ont-ils rappelé, est un organe de la hiérarchie : sa présence à Wood Hall pourrait être interprétée comme un manœuvre de l'épiscopat pour influencer les discussions.

Que pensent les prêtres ?

Jusqu'ici une seule tentative — très partielle — avait été faite pour essayer de connaître ce que pensent les 5.000 prêtres séculiers

du pays : une enquête menée en avril 1969 par trois prêtres du diocèse de Brentwood, à l'est de Londres, pour essayer d'établir un « portrait robot » de l'évêque que souhaitait le clergé de ce diocèse en remplacement de Mgr Wall.

Les résultats de cette enquête avaient montré qu'une forte majorité des prêtres (80 %) était favorable à ce que soit organisée une large consultation des prêtres et des laïcs à l'occasion de la nomination des évêques et qu'ils avaient des positions qu'on pourrait qualifier de « centre-gauche » sur d'autres questions ecclésiologiques et théologiques. L'enquête de Brentwood donne une idée des résultats qu'on peut attendre de la conférence de Wood Hall.

La conférence a été minutieusement préparée par une large consultation du clergé à travers le pays, tant pour l'établissement de l'ordre du jour que pour l'élection des délégués.

Un système d'élection par âge

Chacun des dix-neuf diocèses enverra quatre délégués auxquels se joindront des aumôniers militaires et universitaires et des professeurs de séminaire. L'élection par âge — un délégué pour les prêtres ordonnés il y a moins de sept ans, un autre pour les prêtres ayant entre sept et quinze ans de sacerdoce, un troisième pour les quinze à vingt-cinq ans

de prêtrise et le dernier parmi ceux ordonnés voici plus de vingt-cinq ans — signifie qu'à peu près la moitié des délégués auront moins de quarante ans, et un quart autour de la trentaine. Si un des malaises actuels de l'Eglise provient du conflit des générations — n'oublions pas que la plupart des évêques ont entre soixante et soixante-dix ans — alors la conférence de Wood Hall pourrait faire beaucoup pour résoudre ce conflit.

L'ordre du jour s'articule autour des six thèmes suivants, qui seront présentés par des conférences : la création d'un concile national du clergé et la nomination des évêques ; les relations entre évêques et prêtres, des prêtres entre eux, et entre prêtres et fidèles ; l'exercice du ministère sacerdotal, seul ou en équipe, dans une paroisse classique ou « au travail », etc. ; la vie personnelle du prêtre, y compris son engagement au célibat ; le rôle du prêtre dans l'Eglise et dans le monde ; et enfin la formation et le recyclage du prêtre.

Des propositions radicales

A propos de cet ordre du jour, plusieurs groupes qui ne font pas partie du comité préparatoire de la conférence ont avancé des propositions très radicales. C'est ainsi qu'un groupe de dix-huit prêtres de Liverpool — qui ne sont en aucune façon des jeunes contestataires (plusieurs sont en fait d'âge moyen) — ont publié une liste de 38 propositions, dont la première demande la convocation d'un concile pastoral national et les autres reprennent les « revendications hollandaises » : l'abolition du célibat obligatoire, l'ordination des femmes, l'élection des évêques, un ministère temporaire, etc.

Il est peu probable que la conférence de Wood Hall se rallie à des propositions aussi extrêmes. Mais on peut s'attendre qu'au terme d'une étude pragmatique et impartiale de la situation actuelle de l'Eglise d'Angleterre elle n'hésite pas à proposer des conclusions hardies si cela lui paraît nécessaire.

(Correspondance particulière. ■)

LA PRÉPARATION DU SYNODE DE 1971

“Le pape ne saurait être le porte-parole d’une école théologique”, affirme Paul VI, après que le cardinal Suenens ait critiqué sa “manière de concevoir le gouvernement de l’Église”

Mgr Ladislas Rubin a annoncé le 19 mai que le secrétariat général du synode, dont il a la responsabilité, demanderait prochainement aux conférences épiscopales de faire des propositions pour l'ordre du jour du 3^e synode des évêques fixé à l'automne 1971. Il a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse qu'il tenait sur les travaux de la première réunion du Conseil du secrétariat général.

C'est au cours de cette réunion, qui a eu lieu à Rome du 12 au 15 mai, que le pape Paul VI avait dit sa « stupeur douloureuse » devant l'interview accordée le 12 mai par le cardinal Suenens au journal « Le Monde ».

DANS cette interview, le Primat de Belgique, parlant à « titre purement personnel » explique — à propos de la demande des évêques hollandais, de voir s'ouvrir un double dialogue (avec le pape et avec les évêques) sur la question du célibat — comment il conçoit l'application des principes de collégialité et de coresponsabilité dans l'Église.

« L'impasse — car impasse il y a — dit-il notamment, trouve son origine dans le fait que le pape, au cours du concile, a défendu que la question du célibat ecclésiastique fût soumise à la discussion des Pères, et que cette défense est maintenue par

lui dans ses déclarations nettes et répétées, de telle sorte que le jeu collégial proprement dit est exclu, comme ce fut le cas jadis pour le problème de la régulation des naissances. La question ayant été soustraite, d'autorité, à tout examen et discussion publics, les évêques ne sont pas en mesure de procéder à de vrais échanges de vues ni avec le Saint-Père ni entre eux au plan des conférences épiscopales. »

Ce « blocage de la question » par le pape, le cardinal ne le considère ni « efficace », car il n'a nullement mis fin à l'actualité de la question, ni « heureux », car « les évêques du monde, dispersés ou groupés en conférences épiscopales, sont pris dans des tenailles. Leur attitude sera jugée en sens contradictoire selon qu'on la regarde du point de vue de Rome ou du point de vue des Églises locales ».

En effet, poursuit le cardinal, « les télégrammes adressés à Rome par les évêques suscitent des remous du fait qu'ils sont envoyés sans consultation des prêtres et par-dessus leur tête, alors que ceux-ci s'estiment les premiers concernés. L'unanimité des déclarations ne les impressionne guère : elle leur paraît imposée du dehors par pression morale ».

Quelle solution y a-t-il à cette

impasse ? « Je ne vois d'issue pour en sortir, répond le cardinal, et pour faire tomber la tension grandissante qu'en laissant jouer librement le plein jeu de la collégialité et de la coresponsabilité. En style militaire, on dirait : il faut que Rome lève l'état d'exception et autorise l'étude de la question (...) Les évêques hollandais, poursuit le cardinal, ont donné à leur fonction épiscopale la pleine dimension ecclésiale : ils sont au cœur de leur Église. Ils donnent un exemple de coresponsabilité vécue. Ils sont en droit de demander aux autres Églises d'étudier leur problème. »

Quant aux modalités de ce dialogue inter-Eglises : « On songe, tout naturellement, au prochain synode en préparation. Mais, ajoute le cardinal Suenens, pour que pareille rencontre soit pleinement valable aux yeux des Églises, il faudrait qu'elle soit soigneusement préparée au sein même de ces Églises. Cela suppose qu'on y reçoive à temps communication de l'agenda et des travaux préparatoires, et que l'étude des problèmes du ministère sacerdotal ait été faite au niveau local avec sérénité et objectivité par toutes les instances intéressées : prêtres, laïcs, experts. L'évêque, mandaté au synode par la conférence épiscopale de sa région, doit pouvoir faire connaître ce que

pense, dans l'ensemble, le peuple de Dieu de son pays et pas seulement l'avis personnel des évêques, si importante soit-il. »

La réponse de Paul VI

Trois jours après que *Le Monde* ait publié cette interview, le pape prononçait une allocution devant les 15 évêques, membres du conseil du secrétariat du synode. Cette allocution paraît bien avoir été conçue comme une réponse à l'interpellation du cardinal Suenens. Après avoir dit la confiance qu'il plaçait dans ses interlocuteurs « élus en dehors de toute publicité tapageuse », Paul VI, se tournant vers le seul Français du Conseil, confia qu'il avait été « très réconforté d'apprendre que, ces jours-ci, un membre de votre conseil, le cardinal François Marty, archevêque de Paris, a rappelé notre vocation de « rassembleur » du collège apostolique, et ait bien voulu parler de notre « ténacité conciliaire ».

« En ce qui nous concerne, dit encore le pape, notre ferme intention est de nous conformer aux orientations du concile et de les mettre en pratique inlassablement, jour après jour, dans notre action pastorale au service de toute l'Eglise, sans nous laisser impressionner par certaines pressions indues et provoquées peut-être par une connaissance insuffisante des choses. « Nous essayons d'être respectueux envers la collégialité épiscopale, contrairement à ce qui a été dit ces jours-ci, à notre stupéfaction douloureuse et d'une façon qui ne nous semble pas conforme au style fraternel qu'exige la collégialité elle-même, et contrairement à la nature et à la gravité des problèmes qui, on le sait, sont actuellement étudiés par les organes compétents.

« Ces voix, qui sembleraient se faire passer pour celle du concile, troublent la concorde conciliaire, heurtent l'harmonie collégiale et ne sont rien d'autre qu'une interprétation d'une certaine opinion théologique. Une théologie particulière — il faut le redire — ne représente pas le concile, aussi légitime puisse-t-elle être. Le pape n'est

pas et ne saurait être le partisan, le porte-parole, encore moins le prisonnier d'une école déterminée. »

Dans son ensemble, la presse internationale qui a largement fait écho à la nouvelle interview du cardinal Suenens — des journaux comme *Ya* en Espagne, *The International Herald Tribune* à Paris, ou *The Times*, *The Catholic Herald* et *The Universe* de Londres en ont présenté un important résumé — a peu commenté ses propositions et ses prises de positions.

« Le cardinal recommence »

Le commentaire le plus critique est sans doute, jusqu'à présent, celui d'André Babel, dans le *Courrier de Genève*, sous le titre « Le cardinal recommence ». Ce journaliste critique surtout les moyens choisis par le Primat de Belgique pour faire connaître ses vues : « Comment ne pas se rappeler, écrit-il, que son intervention précédente, par le canal des « Informations Catholiques Internationales », avait littéralement empoisonné l'atmosphère de Coire, puis celle de Rome ? Il fallut au synode l'initiative des groupes de dialogue pour débloquer la machine, crispée qu'elle était au départ par cette initiative qui ressemblait par trop à une manière de chantage et de pression, par voie externe.

« Dans le « grand souffle » de l'Esprit, il est évident que le cardinal-Primat de Belgique a reçu en partage un sens aigu de l'efficacité et de l'analyse discernante. On est en droit d'être moins affirmatif dans le domaine du sens de l'Eglise ou, pour le moins, le sens des moyens à employer pour favoriser son cheminement réel, au plan local et universel. »

En Belgique, l'interview a généralement été très bien reçue. Le conseil presbytéral néerlandophone de Bruxelles s'est déclaré « très heureux du point de vue exprimé par son évêque, et promet sa collaboration pour la réalisation de ses idées ».

Aux Pays-Bas, Mgr Bluyssen, évêque de Bois-le-Duc, a exprimé sa reconnaissance, en son

nom propre, au cardinal belge pour l'appui qu'il donnait à la position des évêques hollandais. De son côté, le P. Walter Goddijn, franciscain, secrétaire du concile pastoral, a écrit dans *De Tijd* : « Ce qui mérite d'être relevé dans l'interview du *Monde*, c'est le déplacement d'accent qu'on y constate du principe de la collégialité à celui du pluralisme. »

Le commentaire le plus favorable, cependant, est venu du *Tablet*, de Londres, qui a consacré un éditorial à commenter l'interview, publiée intégralement : « Le cardinal Suenens, disait cet éditorial, possède toutes les qualités requises pour construire des ponts. Sa force, ce qui le rend d'autant plus dangereux aux yeux de ses ennemis, réside dans sa parfaite orthodoxie (...). Si le cardinal a pu décrire le dernier synode comme une cabine d'ascenseur qui était arrivée au troisième étage, on peut dire qu'avec cette nouvelle interview il a appuyé sur le bouton pour monter à l'étage suivant. Il nous paraît difficile de penser que ses nouvelles propositions ne figurent pas à l'ordre du jour du prochain synode. »

« J'ai cru que c'était mon devoir »

Quant au cardinal lui-même, il n'a pas caché dans son homélie de la Pentecôte, qu'il avait souffert de la réaction du pape. Mais, a-t-il expliqué, « j'ai cru en conscience, devant le Seigneur, devoir assumer la responsabilité qui m'incombe comme évêque. Je ne vous cache pas la souffrance qui est la mienne, mais elle m'est apparue comme inhérente à mon devoir... Le Saint-Père ayant déclaré que cette question ne pourrait être discutée, j'ai cru devoir plaider pour que cette décision soit revue et que cette question puisse être mise à l'étude et discutée sereinement.

Faut-il ajouter enfin que cette différence d'optique ne touche en rien mon indéfectible attachement à Pierre et à son successeur ni mes sentiments de profonde estime et d'affection que je porte à la personne de Paul VI. »

ROME : L'œcuménisme entre officiellement dans l'enseignement supérieur catholique.

« Un grand pas en avant dans la poursuite du travail commencé par le concile vers l'unité des chrétiens » : c'est en ces termes que le cardinal Willebrands a présenté à la presse, le 15 mai, à Rome, un nouveau directoire concernant l'œcuménisme dans l'enseignement supérieur.

Publie sous « la responsabilité officielle » du secrétariat pour l'Unité, ce texte a été élaboré depuis 1966 en collaboration avec les congrégations pour la doctrine de la foi, les religieux, les Eglises orientales et l'évangélisation des peuples. Il met fin officiellement à l'ère de l'apologétique de la contre-réforme qui avait façonné les études théologiques catholiques selon les nécessités polémiques, interdisant toute communication entre la théologie catholique et les théologies réformées et orientales.

Deux problèmes sont ici en cause : celui de la préparation œcuménique des catholiques dans les séminaires et les universités ecclésiastiques, et celui de la possibilité d'une formation religieuse et spirituelle commune à des catholiques et à des non-catholiques.

« Mettre en relief les éléments du patrimoine chrétien »

En pratique ce directoire fait preuve d'un réel esprit d'ouverture. Il réclame une instruction « plus développée » sur les autres Eglises et communautés chrétiennes pour maîtres et élèves catholiques ; la révision « des méthodes et moyens d'enseigner l'histoire de telle sorte que, s'agissant de la société chrétienne, on prenne en considération les diverses communautés chrétiennes, en ayant présente à l'esprit toute leur histoire ; et que l'on traite de façon équita-

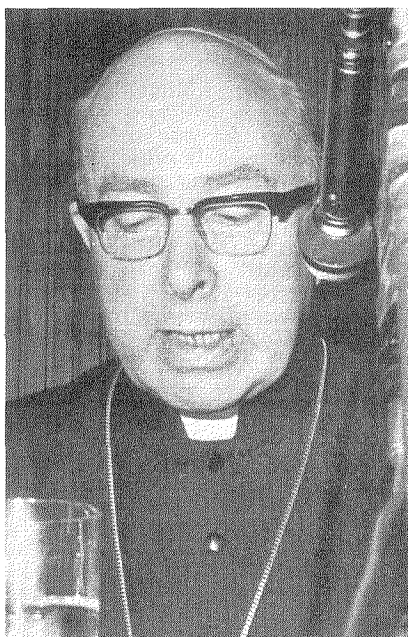
ble les événements et les personnes impliqués dans les divers différents ».

Le directoire souligne d'autre part que l'« œcuménisme doit exercer son influence dans toute discipline théologique », en mettant en relief les éléments communs du patrimoine chrétien, « tant ceux qui sont énoncés par une formulation théologique différente » que les « trésors de spiritualité et de doctrine des diverses communautés chrétiennes », sans taire les motifs de désaccord. Les conditions préliminaires pour faire arriver à maturité une mentalité œcuménique dans la théologie sont le respect « de la hiérarchie dans les vérités de la doctrine catholique, lesquelles, même si elles exigent tout l'assentiment de foi qui leur est dû, n'en occupent pas pour autant une place égale et principale ». En outre, il est nécessaire de distinguer entre les vérités révélées et les doc-

trines théologiques, entre la vérité et ses formulations, entre la tradition apostolique et les traditions étroitement ecclésiastiques : dès leur formation philosophique, les élèves doivent être préparés à accueillir la diversité légitime de toute formulation, même dans le domaine de la théologie sacrée, sur la base des diversités de méthodes et de moyens par lesquels sont pénétrées et formulées les vérités divines ; il n'est pas rare (en effet) que les diverses formulations théologiques doivent être considérées comme complémentaires plutôt que contradictoires ».

L'œcuménisme devra être enseigné comme matière spéciale. Les textes devront « exposer fidèlement les opinions des autres chrétiens en matière théologique, historique, et spirituelle ». La collaboration entre les instituts d'enseignement et les rapports entre les enseignants et les élèves des différentes églises et communautés est jugée « très utile » car elle favorise « une connaissance plus complète de la théologie » l'usage en commun de livres et de bibliothèques, l'amélioration des recherches scientifiques. On souhaite la création d'instituts œcuméniques et d'associations pour l'étude commune des questions théologiques et pastorales entre les ministères des différentes églises et communautés, sous la direction soit de catholiques seulement, soit de ceux-ci avec des fidèles d'autres confessions. En outre « tous les experts en matière œcuménique appartenant aux autres communautés chrétiennes peuvent être invités par l'autorité légitime à faire des conférences dans les instituts catholiques, et même à donner des cours ».

Enfin, les élèves catholiques peuvent suivre des cours dans des instituts appartenant à des églises non catholiques non seulement dans des disciplines pratiques (langues bibliques, sociologie religieuse) mais aussi dans des disciplines comme l'histoire de l'Eglise ou la patrologie, étant entendu qu'alors l'aspect doctrinal reste toujours soumis au jugement de leurs supérieurs. ■



Le cardinal Willebrands, président du secrétariat pour l'union des chrétiens. L'ère de l'apologétique est close.

NONCES

■ **EQUATEUR** : « Il faut abolir les nonciatures et confier aux évêques résidentiels les rapports avec le Saint-Siège. » C'est ce que vient de demander le Conseil national des prêtres d'Equateur qui a réuni récemment cent dix prêtres et trois évêques. Ils voudraient que les conférences épiscopales nationales créent un département spécial pour ces rapports entre l'Eglise d'un pays et Rome. Par ailleurs, le Conseil a réclamé plus de liberté pour les prêtres qui s'engagent sur le terrain des réformes et de la justice sociale.

CONTESTATION

■ **ALLEMAGNE DE L'OUEST** : Certains professeurs et les étudiants de la faculté de théologie de Fribourg ont observé une journée de grève pour protester contre le refus de l'archevêque de Fribourg, Mgr Schäufler, de donner son « nihil obstat » à la nomination du docteur Hünemann — doyen de la faculté — comme titulaire de la deuxième chaire de théologie dogmatique. Mgr Schäufler, qui détient ce droit aux termes du concordat de Baden de 1932, reproche au docteur Hünemann d'être « progressiste ».

EGLISE-ETAT

■ **DANEMARK** : Les « sorties » de l'Eglise ont triplé. Le nombre des luthériens qui ont déclaré officiellement quitter l'Eglise a triplé depuis 1963. Parallèlement le nombre des enfants non baptisés ne cesse d'augmenter : à Copenhague il est passé de 5,5 % en 1965 à 14 % en 1968. Il semble donc que le mouvement contre une « appartenance irréfléchie à l'Eglise nationale » ne cesse de prendre de l'ampleur. (Correspondance particulière.)

MORALE

■ **ETATS-UNIS** : Un projet de loi permettant l'avortement a été violemment attaqué par le cardinal Cooke, archevêque de New York, au nom des évêques de l'Etat de New York. La nouvelle loi, une des plus libérales votées jusqu'ici par un Etat américain, permet l'avortement par un médecin qualifié à condition que l'intervention soit pratiquée dans la période de vingt-quatre semaines après la conception et avec l'assentiment de la mère. Après cette période, l'avortement ne peut être pratiqué que s'il est reconnu nécessaire pour sauver la mère. Le cardinal Cooke a demandé au gouverneur, M. Nelson Rockefeller, d'user de son droit de veto pour empêcher la publication de ce projet de loi, déjà voté par l'Assemblée législative de l'Etat.

■ **GRANDE-BRETAGNE** : Une « Journée de réparation » pour toutes les victimes de l'avortement a été déclarée par les évêques d'Angleterre et du Pays de Galles, lors de leur assemblée plénière tenue en avril. Cette « Journée » sera observée annuellement le 28 décembre fête des Saints Innocents.

POLITIQUE

■ **ETATS-UNIS** : Quatre prêtres catholiques se présentent comme candidats au

DON VICENZO ET SON EVEQUE

L'évêque de Bari — en Italie du sud — Mgr d'Erchia, ayant convoqué le 11 mai Don Vincenzo, curé de Conversano, à venir lui remettre les clefs de son église, quelques centaines de ses paroissiens et surtout de ses paroissiennes le suivirent, et, malgré ses appels au calme, pénétrèrent dans l'archevêché, enfoncèrent la porte des appartements de l'évêque et lapidèrent la voiture de celui-ci, lorsqu'il voulut s'enfuir.

La raison du conflit ? Une lettre du jeune et bouillant curé à son évêque dans laquelle il affirmait que « s'il tombait amoureux d'une jeune fille, il l'épouserait ». A quoi Mgr d'Erchia avait répondu en envoyant cinq prêtres de son conseil synodal apposer les scellés sur l'église de Don Vincenzo. Il lui avait, en outre, enjoint de rejoindre le couvent des pères passionistes à Rome pour y faire une semaine de pénitence et de s'abstenir jusqu'à nouvel ordre de confesser et de dire la messe.

A la suite de quoi, 8.000 des 20.000 habitants de la petite ville avaient signé une lettre de protestation contre la mesure touchant un curé qui avait aboli les quêtes et les honoraires de messe et avait refusé de demander de l'argent à ses paroissiens pour payer les fêtes organisées dans le diocèse à l'occasion de la nomination du nouvel évêque.

Aux dernières nouvelles, cependant, Don Vincenzo semble un peu ennuyé par la passion de ses amis : « Je suis étranger à ces incidents regrettables » a-t-il déclaré aux carabinieri, ajoutant cependant qu'il était prêt à coopérer avec quiconque « s'emploie sincèrement à secourir dans l'Eglise du Christ toute forme d'autoritarisme ». Quand à Mgr d'Erchia, il vient de demander à ses prêtres de « conserver leur unité autour de leur pasteur ».

Congrès. Ceci représente une « politisation » du clergé catholique qui a récemment été dénoncée par les évêques à leur assemblée de San Francisco. Une enquête menée par l'agence de presse, N. C. News Service, révèle qu'en plus de ces quatre prêtres un cinquième se propose comme gouverneur, et que sept autres prêtres et deux religieuses ont déjà gagné des élections locales.

CLERGE

■ **INDE** : Le Père Ferrer, qui va se marier, désire poursuivre l'exercice de son ministère sacerdotal (I.C.I. nos 312 et 330). C'est ce qu'il écrit dans une lettre adressée à la revue catholique espagnole *Vida Nueva* (9 mai) : « Je tiens à affirmer que je suis la même personne qu'avant (...) J'ai décidé de continuer d'employer le mot « Père » devant mon nom, comme un signe d'espérance pour l'avenir ».

EGLISE-ETAT

■ **ESPAGNE** : 187 prêtres se trouvent actuellement dans les prisons espagnoles. C'est ce que viennent de révéler treize prêtres emprisonnés à Zamora dans une lettre envoyée au Vatican et publiée par le journal communiste italien *L'Unità*. Les treize prêtres expliquent également qu'ils ont refusé leur grâce, car ils ne s'estiment coupables d'aucun délit.

■ **SUISSE** : Les électeurs du canton de Vaud ont accepté que l'Eglise catholique (minoritaire) soit subventionnée au même titre que les Eglises protestantes. Pour ce vote qui a eu lieu le 9 et le 10 mai — et qui signifie que dorénavant les 112 prêtres catholiques seront payés par le canton — 25 % des électeurs seulement se sont rendus aux urnes.

■ **COLOMBIE** : Les Pères Garcia et Alzate — du groupe de Golconda — ont été incarcérés pendant l'état de siège proclamé dans le pays pour les élections du 19 avril dernier. Au titre des mesures de sécurité renforcées à cette occasion, ces prêtres dits « rebelles » avaient été arrêtés ainsi que divers syndicalistes, de nombreux membres du parti communiste — dont trois candidats à ces élections — ainsi qu'un sénateur libéral.

■ **PORTUGAL** : Le Père Alves a été arrêté par la police politique le 19 mai, selon une dépêche de l'agence américaine *Associated Press*. Rappelons que, curé de l'importante paroisse de Belem, à la périphérie de Lisbonne, le P. Felicidade Alves avait été relevé de ses fonctions par le cardinal Cerejeira et déclaré suspens a divinis (I.C.I. n°s 325 et 326) en été 1968 pour les vives critiques qu'il adressait tant à l'Eglise du Portugal qu'au régime politique du pays, et que son « limogeage » avait eu un retentissement national. On ignore les motifs pour lesquels le P. Alves vient d'être arrêté.

■ **ARGENTINE** : L'évêque de Neuquen intervient à nouveau dans l'affaire d'El Chocón. Depuis la fin de la grande grève du barrage d'El Chocón (I.C.I. n° 359) le gouvernement a décidé de réintégrer les ouvriers à l'exception des délégués syndicaux et du prêtre-ouvrier Pascual Rodriguez. Mais les sociétés (privées) qui construisent le barrage n'ont pas accepté cette décision gouvernementale. A la suite de quoi, l'évêque de Neuquen, Mgr Nevares, a refait une conférence de presse déclarant notamment : « Qui donc, dans ce pays, a l'autorité ? » (sous-entendu : les compagnies privées — ou bien les Argentins ?). Rappelons que, dans cette grève, les ouvriers d'El Chocón luttèrent pour la reconnaissance de leurs délégués syndicaux refusés par l'organisation syndicale, dont le secrétaire général, M. Coria, est un des patrons de l'entreprise constructrice et un des principaux collaborateurs du gouvernement Onganía.

PAUL VI, PRETRE ET PONTIFE

Voici 50 ans, le 29 mai 1920, le jeune Jean-Baptiste Montini était ordonné prêtre dans la cathédrale de Brescia. A l'occasion de cet anniversaire, notre directeur général, M. Georges Hourdin, rappelle les grandes étapes de la vie du successeur de Pierre. Il esquisse aussi un bilan de ce qu'a été son action, depuis 7 ans, à la tête de l'Eglise.

LA première fois qu'il m'a été donné de rencontrer Monseigneur Montini, ce fut en 1952. J'allais lui faire part, au nom de notre maison d'édition, du projet que nous avions formé de publier une revue sur : « L'Actualité religieuse dans le Monde ». Je sortis séduit et encouragé de cette première conversation. Dans le Vatican de ces années-là, le pontificat de Pie XII butait contre les difficultés complexes que lui opposait le monde moderne. Le secrétaire aux affaires ordinaires était un homme fidèle, ouvert et informé. Le rencontrer, l'entendre parler des affaires de l'Eglise, c'était respirer l'air du large.

Je trouvais, à cette première rencontre, un autre motif de réconfort et d'estime profonde. Derrière tous les propos que Mgr Montini m'avait tenu, j'avais entendu, comme en sourdine, le contrepoint d'un chant profond. C'était le chant qu'élevait continuellement vers Dieu une âme vraiment sacerdotale.

J'ai, depuis dix-huit ans, souvent rencontré ou entendu en public et en privé Mgr Montini. Toutes ces rencontres ont confirmé ma première impression. Cet homme délicat, sensible, royalement intelligent, apparemment froid trouve la stabilité dans sa foi en Dieu, son amour de l'Eglise, sa fidélité à sa vocation sacerdotale. C'est la composante de ses dons et de ses ver-



La hantise de l'unité entre les catholiques.

tus qui fait l'unité de Paul VI et qui explique son rayonnement.

Un séminariste fragile

Jean-Baptiste Montini est né dans ce réservoir de prêtres italiens que représente la Lombardie. Il était le fils d'un avocat journaliste qui fut directeur, pendant longtemps, du quotidien : « Le Citoyen ». C'était le temps où les catholiques italiens faisaient leur entrée dans la politique. Le milieu d'intellectuels et de prêtres parmi lesquels il a grandi était un milieu très ouvert. Lui-même, lorsqu'il était étudiant, participa à la fondation d'une revue qui s'appelait : « La Fronde ». Il n'a jamais renié cette époque-là.

Dieu avait jeté ses vues sur Jean-Baptiste Montini. Sa foi précoce, sa profonde prière de jeune homme firent de lui avec l'accord de ses parents, un étudiant appliqué, d'abord, puis un séminariste fervent. Il fréquenta le séminaire, seulement comme externe. Sa santé était si fragile que l'évêque de Brescia, une fois qu'il fut prêtre, le poussa à étudier à Rome, au séminaire lombard. Il fallait lui procurer la douceur des hivers romains. Et, lorsqu'il occupa un premier poste diplomatique à Varsovie, il ne put y rester que six mois, toujours pour raison de santé. Il fut rappelé à Rome. Il entra à la Secrétairerie d'Etat. On sait le reste.

L'amour actif qu'un chrétien doit porter à l'Eglise est resté la préoccupation principale de

Paul VI. Son action apparaît ambiguë à certains. Elle est, en fait, très solide et très logique. Elle s'explique par son attachement à la communauté chrétienne. Il aime toute l'Eglise, celle d'autrefois et celle qui est à construire, celle du Portugal et celle de Hollande. Il a la charge — il le sait — de les faire vivre ensemble en paix.

Terminer le concile

En 1963, Jean XXIII mourut pathétiquement. Il avait engagé l'Eglise dans la grande œuvre du Concile. Il avait ouvert les fenêtres sur le monde du XX^e siècle en dépit de ses préférences doctrinales personnelles. Il avait lancé la grande idée d'une réforme en vue de l'unité et de l'œcuménisme. Il avait frayé la voie mais personne ne savait comme se ferait le chemin.

Paul VI fut désigné comme pape par le conclave. Il prit, avec modestie mais avec fermeté, les rênes du gouvernement. Il réduisit le nombre des schémas conciliaires et rendit, ainsi, pratiquement possible l'œuvre entreprise par Jean XXIII. Il donna à la presse mondiale le compte rendu complet des séances. Il prononça, pour ouvrir la deuxième session du concile, un discours décisif. Il publia, quelques semaines après, une lettre-encyclique : « *Ecclesiam Suam* ». L'un et l'autre traçaient la voie aux 2.500 Pères réunis à Rome pour proclamer la foi. En quelques pages d'une théologie solide, Paul VI montrait que l'Eglise du Christ n'est pas une citadelle assiégée par les infidèles et coupée du reste du monde. Il la définissait comme étant le corps des croyants répandus sur toute la terre et comme étant médiatrice entre les vérités de la foi, d'une part, et la société des hommes, d'autre part. Il faisait tomber, ainsi, en quelques formules, la conception vieillie de la chrétienté.

Des voyages significatifs

Paul VI, pape et prêtre, connaît une autre préoccupation. Il veut porter le Christ au monde.

En 1933, lors d'un congrès des

étudiants chrétiens italiens, à Trieste, il prêcha, chaque soir, aux participants dans l'Eglise Saint-Antoine qui refusait du monde. Il a organisé, avec un soin attentif, à Milan, une grande mission.

Une fois qu'il fut devenu pape, il voulut ces voyages à l'étranger qui donnent à son pontificat un caractère sans précédent. Il alla à Jérusalem pour renouer, personnellement, avec la tradition du premier siècle de l'Eglise. Il visita, dans les trois continents, les pays en voie de développement. Il prononça, à Bombay, en 1965, un discours en faveur du désarmement. Il dénonça la violence à Bogota, en 1968. Il se rendit en Afrique.

Ces voyages significatifs le conduisirent à New York, en octobre 1965, pour le XX^e anniversaire de l'Assemblée générale de l'O.N.U., et, à Genève, en 1969, pour le 50^e anniversaire de la fondation de l'Organisation Internationale du Travail. Les discours qui accompagnaient chacun de ses voyages, de même que la publication de la lettre-encyclique sur « le Progrès des Peuples », formaient, peu à peu, une doctrine de la paix, du développement des pays pauvres, de la nécessaire organisation internationale qui font l'honneur du christianisme et qui prolongent l'enseignement social et politique du Concile.

Paul VI a la hantise de l'unité entre les catholiques. Il ne veut pas livrer le trésor de la tradition aux interprétations subjectives de chacun. Il pense, toutefois, et il l'a dit, qu'une partie de cette tradition est périmée. Il a justifié également, sous des formes nouvelles, la nécessaire présence de l'Eglise au monde moderne. Il veut que tout cela soit accompli dans la paix, Paul VI a exigé que les textes du Concile « *Vatican II* » fussent votés à l'unanimité. Il y est parvenu. Il a supprimé le catalogue de l'Index et changé le nom insupportable du « *Saint-Office* ». Il a mis fin aux condamnations brutales et aux procédures secrètes contre des théologiens. Lorsqu'il a été en désaccord avec certaines formules du catéchis-

me hollandais pour adultes, il s'est contenté de faire publier les aménagements nécessaires.

L'esprit du concile et la coresponsabilité

L'esprit sacerdotal de Paul VI lui fait donc éprouver un vif besoin de réaliser, dans la paix, la nécessaire réforme de l'Eglise. Il a patiemment réorganisé et internationalisé la curie. Il avance à pas lents mais avec assurance dans la voie de la collégialité. Il a fait du Synode épiscopal un organe permanent.

Certains trouvent que Paul VI ne va pas assez vite et qu'il ne frappe pas assez fort. C'est lui faire un reproche injustifié. Pour tous ceux qui, comme moi, ont vécu une partie de leur vie religieuse avant 1960, la transformation de l'Eglise, de sa liturgie, de son comportement à l'égard du monde, de sa prédication, est considérable.

Paul VI approuva la réunion du Concile. Il en a permis et orienté le déroulement. Il en applique, aujourd'hui, fermement les décisions à sa manière qui est douce. Il tient compte de la variété infinie des situations intellectuelles et sociales de cette Eglise dont il a la charge et qui sont vécues par cinq cents millions de croyants.

Le prêtre qui fête, aujourd'hui, dans l'humilité, son jubilé sacerdotal, a été, depuis 50 ans, fidèle à sa vocation par laquelle il s'est laissé, peu à peu, imprégner. J'en retiens cette preuve entre mille. En accédant au pontificat suprême, Paul VI n'a pas renoncé au ministère hebdomadaire de la Parole. Il passe outre à sa fatigue. Il prononce, depuis 7 ans, chaque mercredi, dans la Basilique Saint-Pierre, devant les groupes de pèlerins des allocutions s'appuyant sur la tradition. Il enseigne les croyants de cette immense paroisse que Dieu lui a confiés. Il les ouvre sans relâche à l'esprit du Concile. Il nous est ici agréable de lui dire aujourd'hui notre gratitude et notre affection.

Georges HOURDIN ■

QU'EST-CE QUE L'OPUS DEI ?



DROITS RESERVES

Mgr Escriva de Balaguer président à vie de l'Opus Dei.
« En fondant l'Opus Dei, il a répondu à un appel personnel de Dieu. »

Origine, structure, idéologie et spiritualité

VERS les années 1928, 1930, une douzaine de jeunes gens de Madrid, pour la plupart étudiants, se retrouvent régulièrement en compagnie d'un prêtre diocésain qui vient d'arri-

ver à Madrid de son Aragon natal : Jose Maria Escriva de Balaguer y Albas. Une idée hante ces jeunes gens, une idée généreuse : réanimer d'esprit chrétien l'Espagne troublée de ces années-là,

La « société sacerdotale de la Sainte Croix et Opus Dei » appelée par abréviation Opus Dei, est devenue un phénomène public.

L'arrivée au pouvoir en Espagne, le 5 novembre dernier, d'un gouvernement ouvertement en désaccord avec la Phalange et dont on sait que trois ministres sont membres déclarés de l'Opus Dei a relancé la question que se sont souvent posée les observateurs politiques et religieux : qu'est-ce que l'Opus Dei ?

Est-ce une association catholique ? Sans aucun doute. Une congrégation religieuse ? Sûrement pas. Un institut séculier ? Ce n'est pas certain. Une simple association des fidèles ? C'est plus probable. Mais pourquoi en parle-t-on tant ? Est-ce une société secrète, une franc-maçonnerie, un groupe de pression, une secte ? Et sur le plan religieux : peut-on comparer l'Opus Dei aux Templiers, aux Chevaliers de la Foi de la Restauration, aux jésuites du XVIII^e siècle, au Réarmement moral ?

Nous ne prétendons pas ici répondre à toutes ces questions. Dans ce dossier qui est strictement informatif, nous nous contenterons dans une première partie de rappeler les origines, la structure et l'idéologie de l'Opus Dei, à partir des textes et déclarations officiels de l'association et surtout — ce que, croyons-nous, personne n'avait encore fait — à partir de ses constitutions. Dans une seconde partie, nous analyserons comment est appliquée la théorie de l'Opus Dei dans la pratique et les réactions qu'elle suscite à gauche et à droite. Enfin, nous terminerons par quelques remarques d'ordre théologique.

Une longue enquête en Espagne et en France a précédé ce dossier auquel ont également collaboré nos correspondants en Amérique latine.

combattre sur son terrain propre la puissante franc-maçonnerie, offrir une alternative à la séduction du marxisme naissant.

Pendant ces « années obscures » de l'association, l'abbé Escriva a de nombreux contacts avec le P. Ayala S.J. et avec Angel Herrera, fondateur et premier président d'une association œuvrant, elle aussi pour un catholicisme actif : l'Association catholique na-

tionale des propagandistes (ACNP). Cette influence de la tradition jésuite ainsi que ses propres expériences de direction spirituelle serviront de base à un livre que l'abbé Escriva publiera d'abord en 1934 sous le titre *Considérations spirituelles*, puis, revu et corrigé, en 1939 sous le titre *Camino* (Chemin).

Lorsque paraît la nouvelle édition du livre, l'Espagne entre dans l'après-guerre, ravagée. Les idées de l'abbé Escriva et ses amis — qui se présentent pour la première fois à cette époque sous le nom de *Opus Dei* (Œuvre de Dieu) — soulèvent aussitôt l'enthousiasme des milieux universitaires. Leur exemple fournit la preuve qu'il est possible « pour toute personne de se sanctifier dans sa vie ordinaire à travers les travaux de tous les jours », bref d'être chrétien, sans signes extérieurs, en étant jeune, dynamique, efficace et moderne.

En 1941, l'évêque de Madrid-Alcala accorde à l'Opus Dei — qui compte alors 300 à 400 membres — le statut de « pieuse union diocésaine ». En 1944, les premiers laïcs — trois jeunes ingénieurs — sont ordonnés prêtres. Mais dans la société cloisonnée d'alors cette double appartenance à l'Eglise et au monde semble suspecte à beaucoup. Pour la première fois, on accuse l'Opus Dei d'être une société secrète.

En 1946, l'abbé Escriva — nommé prélat domestique en 1947 — s'installe à Rome avec une partie de son état-major. L'un de leurs objectifs est d'élargir la reconnaissance pontificale pour l'Opus Dei — qui avait été en 1943 nommée par Rome « association communautaire sans vœux publiés ». Grâce à la collaboration de plusieurs canonistes membres de l'Œuvre est publié le 2 février 1947 la constitution apostolique *Provida Mater Ecclesia*, prévoyant la création des instituts séculiers. Vingt-deux jours plus tard un « decretum laudis » reconnaît l'Opus Dei comme premier institut séculier. L'approbation définitive interviendra le 16 juin 1950.

L'expansion commence. Un peu partout en Espagne s'ouvrent des foyers de l'Opus Dei pour étudiants. Sollicités par un prosélytisme efficace parce que capillaire les nouveaux membres affluent.

Chaque année un nombre croissant d'intellectuels sont ordonnés prêtres. En même temps « la Obra », l'Œuvre comme on commence à l'appeler, essaime en Europe, en Amérique latine, en Afrique.

Des hommes dont on a de bonnes raisons de croire — car ils le disent rarement eux-mêmes — qu'ils sont membres de l'Opus Dei parviennent à des postes importants dans la banque, les affaires, à l'Université. Des journaux et des revues commencent à faire l'éloge de l'association. Et puis, en 1956, M. Laureano Lopez Rodo, « numéraire » (1) de l'Opus Dei devient secrétaire d'Etat au ministère du Plan. C'est le commencement de l'action publique de l'Œuvre (2).

Avant tout un homme

Mais avant d'aller plus loin, il faut s'arrêter un moment sur la personnalité du fondateur et actuel président à vie de l'association : Mgr Escriva de Balaguer. La spiritualité, les structures, et sans doute les constitutions elles-mêmes de l'Opus Dei ne sont pas entièrement coulées dans des textes écrits. Elles sont et demeurent tributaires des inspirations de cet homme dont personne dans l'Œuvre ni — selon ses propres déclarations — lui-même, ne doute qu'il n'ait, en fondant l'Opus Dei, répondu à un appel personnel de Dieu. Personnalité fascinante, intelligente et — selon ses propres aveux — orgueilleuse, Mgr Escriva fait de la part de ceux qu'il appelle ses « fils » et ses « filles » l'objet d'une « grande fidélité et d'une grande affection » et même, disent certains, qui ne font pas partie de l'Œuvre, d'un véritable culte de la personnalité. En 1967 il a sollicité auprès du gouvernement espagnol et obtenu le titre de marquis de Peralta. Dans son entourage direct on rassemble patiemment les données pour son éventuelle béatification.

A part deux thèses (il est docteur en théologie et en droit), des sermons et quelques articles de droit canonique, Mgr Escriva — qui est né en 1902 — laissera à la postérité, sauf imprévu, quatre œuvres dont deux seulement sont d'ores et déjà publiées.



La première c'est *Camino* (3). Avec ses 999 maximes et exhortations, ce livre étrange, parce que très marqué par le style littéraire de la guerre civile, sert encore aujourd'hui de « vademecum » ou si l'on préfère de « petit livre rouge » à tous les membres de l'Opus Dei. Unissant les accents volontaristes des *Exercices* de saint Ignace à la vision individuelle de la foi de l'*Imitation* de Thomas à Kempis, *Camino* avait atteint au 31 janvier dernier un tirage de 2 millions et demi (22 langues, 93 éditions).

A suivi, en 1968, sous le titre français de « *Entretiens avec Mgr Escriva de Balaguer* » (4), la publication d'une série d'interviews que Mgr Escriva avait données, entre 1960 et 1968, à plusieurs journaux.

On promet aussi pour bientôt la publication de *Lettres* de Mgr Escriva qui, adressées aux membres (parfois sous forme de « circulaires ») ont pour objet de préciser et de compléter certains points de la doctrine ou de *Camino* dont on affirme aujourd'hui qu'il ne contient pas toute la spiritualité de l'Opus Dei.

Enfin, la pièce maîtresse : les *constitutions*. Rédigées en latin, comprenant 479 articles, répartis en quatre chapitres, ces constitutions ne doivent, selon leur propre article 193, « n'être ni divulguées, ni traduites en langue vul-

480 ¿Ves? Un hilo y otro y muchos, bien trenzados, forman esa maroma capaz de alzar pesos enormes.

—Tú y tus hermanos, unidas vuestras voluntades para cumplir la de Dios, seréis capaces de superar todos los obstáculos.

481 Cuando sólo se busca a Dios, bien se puede poner en práctica, para sacar adelante las obras de celo, aquel principio que asentaba un buen amigo nuestro: "Se gasta lo que se deba, aunque se deba lo que se gaste".

482 ¿Qué importa que tengas en contra al mundo entero con todos sus poderes? Tú... ¡adelante!

—Repite las palabras del salmo: "El Señor es mi luz y mi salud, ¿a quién temeré?... «Si consistant adversum me castra, non timebit cor meum»—Aunque me vea cercado de enemigos, no flaqueará mi corazón."

483 ¡Animo! Tú... puedes. —¿Ves lo que hizo la gracia de Dios con aquel Pedro dormilón, negador y cobarde..., con aquel Pablo perseguidor, odiador y pertinaz?

Camino, le livre de spiritualité de l'Opus Dei.
999 maxims et exhortations.

484 Sé instrumento: de oro o de acero, de platino o de hierro..., grande o chico, delicado o tosco...

—Todos son útiles: cada uno tiene su misión propia. Como en lo material: ¿quién se atreverá a decir que es menos útil el serrucho del carpintero que las pinzas del cirujano?

—Tu deber es ser instrumento.

485 Bien. ¿Y qué? —No entiendo cómo te puedes retraer de esa labor de almas —si no es por oculta soberbia: te crees perfecto—, porque el fuego de Dios que te atrajo, además de la luz y del calor que te entusiasman, dé a a veces el humo de la flaqueza de los instrumentos.

486 Trabajo... hay. —Los instrumentos no pueden estar mohosos. —Normas hay también para evitar el moño y la herrumbre. —Basta ponerlas en práctica.

487 No te desvele el conflicto económico que se avecina a tu empresa de apostolado. —Aumenta la confianza en Dios, haz humanamente lo que puedas, y ¡verás qué pronto el dinero deja de ser conflicto!

gaire ». La majorité des membres eux-mêmes semblent ignorer ce texte. Elles n'avaient jamais été publiées. Le 26 avril dernier, dans une conférence prononcée à Paris, un théologien catalan, Josep Montserrat i Torrents, en a, le premier, cité de larges extraits. Nous avons pu les consulter dans leur totalité.

Trois catégories de membres

La première chose qui frappe à la lecture de ses constitutions est la structure complexe et rigoureusement hiérarchisée qu'elles donnent à l'Opus Dei. Après avoir exposé les fins de l'Institut — sur lesquelles nous reviendrons — les constitutions décrivent les différentes catégories de membres, trois au total.

Les « membres au sens strict du terme » sont les *numéraires* (art. 16) qui vivent la perfection évangélique (c'est-à-dire sont célibataires), qui doivent avoir un titre d'une université civile et vivre en commun. Parmi ces numéraires (qui composent selon certains 3 % du total des membres) on compte les *inscripti* — qui sont chargés de la direction de l'Institut et dont certains (72 au total) sont en outre *electores* : nommés par le Père (Mgr Escrivá) ils sont chargés de nommer à leur tour son successeur. Chez les femmes, il existe une catégorie

spéciale de numéraires (sans titres universitaires), nommées *inservientes*, qui sont affectées « aux travaux manuels ou domestiques dans les maisons de l'Institut » (art. 440).

Deuxième catégorie : les *oblats* (ou agrégés) qui, tout en vivant la perfection évangélique « se distinguent nettement des membres au sens strict » (art. 25). Ils peuvent ne pas vivre en commun.

Enfin, les *surnuméraires* qui peuvent être mariés et ne se doivent que partiellement à l'Institut. A leur admission ils « doivent être instruits de la supériorité de la vocation des numéraires » (art. 44). L'Institut compte également des *coopérateurs* qui, sans être membres, peuvent collaborer et participer des biens spirituels de l'Institut (art. 29) sans pour autant être nécessairement catholiques.

La *société sacerdotale de la Sainte Croix* est un institut dans l'Institut. En sont membres les prêtres de l'Opus Dei et quelques laïcs désignés par le président général (art. 1). Les numéraires en sont les anciens prêtres laïcs numéraires de l'Opus Dei et donc formés par l'Institut (au nombre de 400 dans le monde). Les prêtres diocésains — qui adhèrent à l'Opus Dei en vue de leur propre sanctification (1.200 au total) — en sont les oblats et les surnuméraires.

Selon les constitutions, les nu-

méraires et les oblats prononcent des vœux « sociaux mais non publics » de pauvreté, chasteté et obéissance, d'abord temporaires puis perpétuels. Mais depuis 1962, on met moins l'accent sur les vœux et l'on insiste plus sur des « vertus » parmi lesquelles on compte aussi la charité, l'amitié, etc.

Enfin, le président général de l'Institut « que les membres appellent Père » (art. 327) a, en conformité avec les constitutions, un pouvoir absolu sur les membres et les biens. Il est assisté par un vice-président et un conseil général (où les prêtres sont majoritaires) dont le siège est à Rome. Une organisation analogue existe sur le plan des « circonscriptions régionales » elles aussi présidées par un conseiller prêtre. Sur le plan local, on trouve des résidences (où habitent les numéraires par groupes d'environ vingt) et des centres. La section féminine est autonome et rigoureusement séparée, mais les postes de direction — qui sont confiés à des prêtres — sont communs aux deux branches.

Une fidélité sans faille

La lecture des canonistes de l'Opus Dei et des conversations avec ses dirigeants permettent de dégager trois caractéristiques qui semblent résumer la spiritualité ou l'esprit de l'Institut : l'accent mis sur la sanctification du travail, la fidélité à la doctrine et aux traditions de l'Eglise et l'existence d'un esprit de l'Institut : l'accent mis « esprit d'élite ». On peut transposer ces trois caractéristiques dans la terminologie de l'Opus Dei par « travail, vie de prière et témoignage apostolique ».

La caractéristique la plus évidente est celle de la *fidélité à la doctrine et aux traditions de l'Eglise*. « Les membres, dit l'art. 4, doivent avoir une grande culture, de la piété et de la discipline ecclésiastique et profane. » Mais cette fidélité s'exprime surtout par la prééminence donnée aux prêtres dans l'organisation. La société sacerdotale de la Sainte Croix, dit l'art. 2 des constitutions.

(1) Voir plus loin l'explication de ce terme.

(2) Pour toute cette partie historique, voir le livre de Daniel Artigues : *L'Opus Dei en Espagne*, Ruedo Iberico, Paris.

(3) En français *Chemin* (Casterman, Paris).

(4) SEPAL, Paris.

vivifie de son esprit tout l'Institut et le rend clérical en ce sens que les principales charges du gouvernement sont habituellement réservées aux prêtres. »

Tous les numéraires hommes reçoivent par ailleurs une formation complète de prêtres, ils font deux ans d'études philosophiques et deux ans d'études théologiques dont l'art. 136 précise qu'elles doivent être faites « selon la méthode, la doctrine et les principes du Dr Angélique ». Ces études accomplies, à la demande du Père, ils peuvent pratiquement du jour au lendemain être ordonnés prêtres. Ils abandonnent alors leur profession, sauf si « elle a un caractère sacerdotal » (art. 14).

La fidélité à la doctrine officielle de l'Eglise catholique ne connaît chez les membres de l'Œuvre aucune faille. « Que notre foi catholique est belle, dit le maxime 582 de *Camino*, elle résout toutes nos anxiétés, elle tranquillise, elle emplit le cœur d'espoir. » Cela doit être vrai. Selon de nombreux observateurs l'Opus Dei serait la seule association catholique à ne pas connaître de tensions internes. Les membres de l'Œuvre défendent en outre scrupuleusement la morale catholique.

Les moyens employés pour entretenir cette fidélité et pour combattre toutes les crises, qu'elles soient collectives ou individuelles, sont essentiellement trois : l'obéissance, la dévotion et la mortification. En ce qui concerne ces deux dernières — auxquelles *Camino* consacre un grand nombre de maximes — les constitutions leur réservent un chapitre intitulé « Les bonnes habitudes à conserver » (art. 234-260). Au nombre de vingt-sept, elles vont de l'eau bénite dont il faut asperger son lit tous les soirs et de la description des lectures, prières et litanies quotidiennes au port obligatoire du cilice deux heures par jour et même à la pratique de coucher par terre une fois par semaine. Quant à l'obéissance, elle constitue à coup sûr la vertu la plus importante pour un membre de l'Opus Dei « Obéir, dit le n° 941 de *Camino*, chemin sûr. Obéir aveuglément au supérieur... chemin de sainteté. Obéir dans ton apostolat... unique chemin. Parce que dans une œuvre de Dieu l'esprit doit être d'obéir ou de s'en aller ».



DROITS RÉSERVÉS

Une œuvre apostolique aux Philippines.

« Un prosélytisme efficace parce que capillaire. »

La deuxième caractéristique de l'Opus Dei, la plus originale sans doute, c'est la *sanctification du travail professionnel*. Il y a trente ou quarante ans, il était peu courant qu'un chrétien se sente à l'aise dans le monde. Le travail professionnel était souvent considéré comme un obstacle à la sanctification. Or avec l'Opus Dei il devient le moyen privilégié. L'art. 3 (par. 1) des constitutions déclare que « l'aspect général de la fin de l'Institut est la sanctification de ses membres par l'exercice des conseils évangéliques et par l'observation de ses constitutions » et l'article 4 précise que « cette fin est obtenue par la sanctification du travail ordinaire et l'exercice d'une charge professionnelle ».

Tout travail peut être sanctifié

Comment se fait cette sanctification ? *Camino* (n° 359) répond à cette question : « Ajoute un motif surnaturel à ton habituelle activité professionnelle et tu auras sanctifié ton travail. » On a coutume d'ajouter que « n'importe quel travail honnête » (jugé sous l'angle moral) peut être sanctifié. A ce propos on cite souvent les paroles que Mgr Escriva, lors d'une de ces visites à l'Université de Navarre adressa aux femmes de ménage de l'établissement : « Vous devez être fières, leur dit-il, de votre travail. Je ne saurais vous dire ce qui est le plus important à l'Université, votre besogne ou celle du

comité directeur. »

Il faut, disent les théologiens de l'Opus Dei pour ce thème, distinguer trois plans : la sanctification *du travail* — « en en faisant autant qu'il est possible pour chacun une œuvre parfaite de l'ordre humain » — la sanctification *de soi dans le travail* — « en y trouvant l'occasion de vivre une vie contemplative » (5) — et, enfin, la sanctification *par le travail* — qui permet « de poursuivre également le bien temporel de toute l'humanité (...) qu'il faut conduire à Dieu » (Lettre de Mgr Escriva du 14 février 1956).

Le devoir d'être chef

C'est ce dernier élément que le P. Rodriguez appelle « consecratio mundi » (6) qui conduit tout droit à la troisième caractéristique de l'Opus Dei, celle qui lui vaut le plus de détracteurs et qu'on pourrait appeler son « esprit d'élite ». Le « Père » l'a dit sans ambages dans *Camino* (n° 16 et 19) (5) : « Te laisser aller, toi ? Ferais-tu donc partie du troupeau ? Alors que tu es né pour être un chef ? (...) A force de renoncer dans les petites choses, tu fortifieras, tu viriliseras ta volonté d'abord pour devenir vraiment maître de toi-même, puis pour être un chef, un guide capable de commander, d'entraîner par son exemple, sa parole, sa science et son autorité. » D'où l'importance attachée à la réussite personnelle, à l'étude : « Une heure d'étude pour un

apôtre moderne est une heure de prière » (*Camino* n° 335).

Cette sorte de vocation à l'élite proposée aux membres de l'Opus se manifeste de deux manières : à l'intérieur et vers l'extérieur. Vers l'extérieur, par la volonté « d'ordonner chrétiennement les réalités terrestres » (Mgr Escriva dans *Entretiens*). « Un chrétien m'a dit un numéraire, n'a pas le droit d'être médiocre. Il doit être un chef qui agit sur les autres, qui se sent responsable pour eux. Bien sûr, il y a de la résistance. Mais le Christ a apporté la paix comme conséquence de la guerre. » Cette pensée s'inspire directement de l'article 3 des constitutions qui, après avoir souligné que la fin générale est la sanctification des membres, précise dans son paragraphe 2 : « La fin spécifique est de travailler de toutes ses forces pour que la classe dite intellectuelle — qui, soit par la doctrine qu'elle impose, soit par les charges qu'elle exerce, soit par la dignité dont elle est investie, est la régulatrice de la société civile — adhère aux préceptes du Christ et les mette en œuvre, et d'apporter et de diffuser parmi toutes les classes de la société civile la vie de perfection et de former les hommes et les femmes à l'exercice de l'apostolat dans le monde. »

A l'intérieur de l'Institut, « l'esprit d'élite » se manifeste par l'existence d'une hiérarchie rigide et par l'obéissance.

L'article 31 des constitutions précise que « les numéraires ont un rang supérieur (*praecedunt*) à celui des oblats et des surnuméraires, les « inscrits » à celui des simples numéraires, les prêtres à celui des laïcs et que « là où deux membres de l'Institut se trouvent réunis, afin de ne rien perdre des mérites de l'obéissance, on gardera toujours une certaine subordination par laquelle l'un sera soumis à l'autre par l'ordre de préséance ».

Dans l'Opus Dei le simple vœu d'obéissance ne suffit pas pour assurer la soumission au supérieur. Au moment de leur incorporation définitive à l'Institut (*fidelitas*) les numéraires et les surnuméraires prononcent, outre les vœux, un serment qui dit entre autres (art. 58 des constitutions) :

« Je consulterai toujours mon

supérieur majeur immédiat ou supérieur — et cela en fonction de la gravité du cas et de la sécurité et de l'efficacité du conseil à donner — sur toutes les questions professionnelles, sociales et autres — même si elles ne font pas directement objet du vœu d'obéissance — sans que je puisse pour autant rejeter la responsabilité sur ce supérieur ».

En outre, les membres doivent 1° se confesser chaque semaine auprès d'un prêtre désigné (art. 263) ; 2° tenir chaque semaine un entretien appelé confidence avec un aumônier, directeur ou autre supérieur (art. 269) ; 3° pour les numéraires et les oblats : tenir chaque semaine avec leurs compagnons une réunion appelée « *circulus brevis* » où « l'on corrige les défauts, l'on propose les moyens d'apostolat et on s'entretient de façon familière de tout ce qui peut aider à notre esprit et à notre action spécifique ».

« L'humilité collective » ou la discrétion

De « l'esprit d'élite » découle une dernière caractéristique : la discrétion, que l'article 6 des constitutions appelle « l'humilité collective ». Au nom de cette humilité collective, l'action de l'Institut doit être modeste et non apparente, les membres doivent en parler avec précaution aux étrangers, etc. Elle va de pair avec un certain esprit de corps : les numéraires et les surnuméraires promettent dans leur serment (art. 58) « d'éviter chez eux-mêmes et de résister à et de corriger chez les autres tout acte et toute parole pouvant nuire de quelque manière que ce soit à

l'unité spirituelle, morale et juridique de l'Institut ». Ce contrôle des autres, très développé dans les constitutions s'appelle la « correction fraternelle ».

Pour être complet, il reste à dire quelques mots du statut juridique de l'association. Depuis 1962, ses dirigeants et ses canonistes ont coutume d'affirmer que l'Opus Dei est toujours de droit un institut séculier, mais qu'en fait il ne l'est plus et ils préfèrent parler d'une « association de fidèles ». Les canonistes Encina et Herranz ont expliqué la raison de ce désir de changement. Depuis la promulgation de *Provida mater ecclesia* « les autres instituts séculiers ont évolué vers le concept d'instituts religieux alors que l'Opus Dei suit la droite ligne de la laïcité, caractéristique essentielle et fondamentale de son esprit ». Autrement dit, contrevenant à l'esprit de *Provida mater ecclesia*, les membres des autres instituts séculiers se seraient mis à ressembler à des religieux, alors que les membres de l'Opus Dei restent fortement attachés à leur statut de laïcs autonomes.

Pour étudier cette question de droit, pour « adapter totalement, comme l'a dit le communiqué final, les normes de caractère juridique à l'intégralité du charisme de sa fondation » un congrès général spécial a été convoqué. La première partie de ce congrès a eu lieu en septembre dernier à Rome, en présence de 190 délégués venant de 73 pays. La deuxième partie aura lieu cette année. Le communiqué ne comporte aucune autre information.

La « praxis » et les réactions qu'elle suscite

Un jeune prêtre madrilène m'a dit : « Lorsque je me retrouve avec des amis prêtres et que nous nous opposons sur un problème, il finit toujours par y avoir l'un d'entre nous pour dire : « Plutôt que de nous chamailler, parlons de ce qui nous unit. Critiquons l'action et la pensée de l'Opus Dei ». En 1964, lors des grandes grèves dans les mines des Asturies, des ouvriers défilaient dans les rues de Madrid en scandant : « Mineros, si. Opus,

no ». En octobre 1969, l'hebdomadaire phalangiste *S.P.* publiait un article intitulé « L'Opus Dei hors la loi ? » et, entre les lignes, répondait oui à la question. Enfin, tout dernièrement, l'hebdomadaire intégriste *Fuerza Nueva* a été condamné pour avoir qualifié les membres

(5) P. Illanes, « La sanctification du travail, problème de notre temps » (*SE-PAL*, Paris).

(6) Dans « Chemin et la spiritualité de l'Opus Dei ». La Table ronde, Paris.

de l'Opus Dei de « compagnons de route des communistes ».

Aucun doute n'est possible. Que ce soit à gauche ou à l'extrême droite — chez des catholiques ou chez des non-catholiques — l'Opus Dei n'est pas aimé. Surtout à gauche, il n'est pas un homme qui n'ait parlé — pas une publication qui n'ait écrit — contre l'association. Et cela est vrai non seulement en Espagne, mais dans tous les pays où l'Opus Dei est solidement implanté, notamment en Amérique latine.

Que lui reproche-t-on ? Une récente déclaration faite par le théologien espagnol Jose Maria Gonzalez Ruiz à la revue italienne *Rocca* semble résumer tous les griefs : « L'Opus Dei, a-t-il dit, est en Espagne l'institution religieuse la plus politisée, en ce sens qu'elle prétend justifier l'ordre établi (...). Malgré ses puissants moyens de pénétration, elle n'a pas réussi à capter les esprits des prêtres jeunes ouverts conciliaires, mais doit s'en tenir à des hommes d'âge moyen, dévoués au néo-catholisme ».

Pour dire les choses sous une autre forme, on reproche généralement à l'Opus Dei : 1° de chercher à conquérir le pouvoir politique, économique et culturel ; 2° d'être animé par un esprit de classe ; 3° d'être conservateur sur le plan religieux. A ces critiques il faut ajouter le reproche particulièrement virulent de mener une action secrète. Bien sûr, d'autres instituts séculiers connaissent aussi le secret. Mais, comme ils n'ont pas les mêmes fins, personne ne songe à le leur reprocher.

Combien de ministres ?

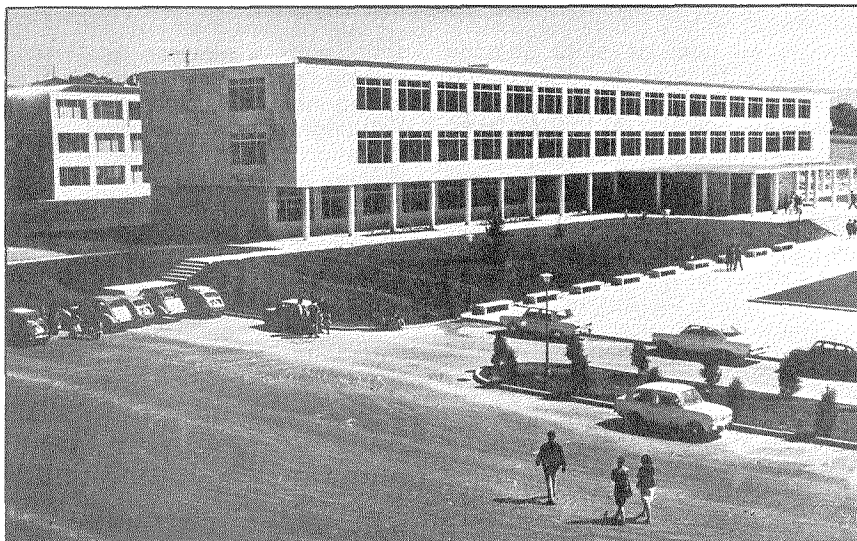
Le pouvoir politique donc. En Espagne, sur les dix-huit ministres que compte le gouvernement au pouvoir depuis le 5 novembre, trois se déclarent ouvertement de l'Opus Dei : Laureano Lopez Rodo, ministre du Plan ; Gregorio Lopez Bravo, ministre des Affaires étrangères et Vicente Mortes, ministre du Logement. Mais au dire des observateurs qualifiés treize autres — y compris les quatre militaires — appartiennent aussi à l'Œuvre

ou en sont sympathisants. Les deux derniers, par contre : M. Oriol justice, et M. Silva Munoz, travaux publics étaient connus pour leur hostilité à l'association. L'un d'eux, M. Silva Munoz, a brusquement démissionné fin avril pour laisser la place à un philosophe lié à l'Opus Dei : M. Fernandez de la Mora. Ce remaniement ministériel s'est accompagné du remplacement de cinq cents hauts fonctionnaires. Plusieurs postes de secrétaires et de sous-secrétaires d'Etat notamment celui de la justice, sont donc actuellement occupés par des membres de l'Opus Dei. Rappelons que c'est Laureano Lopez Rodo, éminent grise du vice-président du conseil Carrero Blanco et numéraire de l'Œuvre qui avait été chargé de la formation de ce cabinet.

Au Chili, l'opinion publique signale plusieurs membres de l'Opus Dei dans l'entourage de l'ex-président et candidat présidentiel de la droite Jorge Alessandrini. Au Venezuela, quatre ministres (de la droite au centre gauche) sur onze sont considérés comme en faisant partie. Ces faits et ces rumeurs fournissent, pour beaucoup, la preuve que l'Opus Dei est parti à la conquête du pouvoir.

Que répond l'Opus Dei à ces critiques ? Le jour même de l'installation du nouveau cabinet espagnol, le secrétariat de l'Opus Dei en France précisait dans un communiqué que : « les associés de l'Opus Dei qui en Espagne ou ailleurs occupent des postes de responsabilité dans les différents groupes politiques agissent avec une liberté politique identique à celle des autres citoyens catholiques exactement comme s'ils n'appartenaient pas à l'Opus Dei ».

Ces termes, réponse habituelle de l'Institut à toute mise en cause de l'action politique de ses membres, correspondent à l'article 187 des constitutions qui dit : « Chaque membre de l'Opus Dei jouit — dans les limites imposées par la foi et la morale catholiques — d'une totale liberté en ce qui concerne sa profession, son action et ses doctrines politiques et sociales ». « Autrement dit, m'a expliqué un dirigeant de l'Opus Dei, seuls le communisme et le national-socialisme — tous deux condamnés par l'Eglise — nous sont interdits. »



L'Université de Navarre, à Pampelune.

« Pour que la classe dite intellectuelle adhère aux préceptes du Christ »

Nombre de membres numériques, oblats et surnuméraires, hommes et femmes dans le monde entre 50.000 et 60.000, dont en Espagne 37.000
Mexique 8.000
France 1.000
Chili 500
Nombres de prêtres for-

més par l'Opus Dei 400
Diocésains 1.200
Nombre d'évêques membres de l'Opus Dei 5
(3 au Pérou, 1 en Equateur, 1 au Venezuela).
Œuvres apostoliques (foyers d'étudiants, écoles d'arts ménagers, etc. et universités) 200

CIFRA - GRAFICA



Le gouvernement espagnol lors de son investiture entourant le général Franco.
« Les charges publiques constituent un moyen particulier de l'apostolat de l'Institut. »

Les « lois légitimes » de la société

Sans doute. Mais l'article 202 des constitutions précise aussi que « les charges publiques, celles-là surtout qui comportent l'exercice de la direction, contiennent un moyen particulier de l'apostolat de l'Institut ». Et surtout l'article 7 enjoint aux membres de l'Institut d'avoir « un grand respect (« summam reverentiam ») pour les lois « légitimes » de la société civile ». Certes, ces dispositions ne sont pas nouvelles : les jésuites les ont appliquées bien avant la fondation de l'Opus Dei (qui d'ailleurs s'en inspire). Mais, depuis le XVII^e siècle, les choses ont beaucoup changé dans la compagnie de Jésus, surtout en Espagne où l'engagement social des jésuites est encore plus prononcé qu'ailleurs.

Sur le plan pratique, personne — ami ou adversaire de l'Œuvre — n'a pu me signaler un seul membre de l'Opus Dei — étudiant ou ouvrier — qui ait jamais adopté une attitude d'opposition ouverte vis-à-vis du régime. Certes, on m'a beaucoup parlé des membres de l'Opus Dei qui dirigent le quotidien « Madrid » qui fut plu-

sieurs fois sanctionné par le régime. Ceux-ci que les Espagnols appellent les hommes de « l'opposition » sont effectivement partisans d'une certaine libéralisation, mais cela, selon les hommes de l'opposition, uniquement pour éviter la guerre civile et pour permettre à l'Espagne d'entrer au Marché commun. Disons que ce sont des membres individuels qui sont les partisans d'une politique de « droite intelligente ».

Quant à l'orientation des membres de l'Opus Dei qui sont au gouvernement, deux exemples illustreront leur orientation politique. L'un est une déclaration de M. Lopez Rodo, ministre du Plan : « L'objectif numéro un consiste à atteindre un revenu annuel de 1.000 dollars par habitant. Le reste, social ou politique, viendra tout naturellement après ». L'autre est la récente saisie (voir dernier numéro) d'un livre critiquant la spiritualité de l'Opus Dei sur l'ordre d'un ministre qui n'est pas officiellement membre de l'association...

« L'Eglise n'a pas condamné le capitalisme »

Il n'y a pas que le plan politique. On pense aussi couramment

en Espagne — et on le publie ailleurs (7) — que l'Opus Dei tient une place éminente, sinon prépondérante dans : la banque, l'industrie, les travaux publics (notamment dans la construction des autoroutes), l'Université, la publicité et le cinéma. Par ces intermédiaires, dit-on, l'Œuvre cherche à « conquérir pour Dieu » l'infrastructure et l'élite intellectuelle du pays. Et l'on se répète la phrase que Mgr Escrivá aurait prononcée aux débuts héroïques de l'association : « Les juifs ont dominé le monde par la banque. A nous d'en faire autant ou mieux ».

Que répond à cela l'Opus Dei ? A peu près la même chose que pour le secteur politique : ce sont les membres individuels qui sont à la tête des sociétés ou qui détiennent les chaires d'Université, pas l'Institut. « Et quel mal il y a-t-il à cela ? m'a demandé un théologien de l'Opus Dei. Je connais plusieurs banquiers qui sont des hommes pieux, dévoués et qui

(7) Voir le livre d'Yvon Le Vaillant : « La Sainte Mafia », à paraître aux Editions du Mercure, Paris, et celui de Jesus Infante : « La prodigieuse aventure de la Sainte Mafia », à paraître chez Ruedo Iberico, à Paris.

ne cherchent nullement à s'enrichir. L'Eglise n'a pas condamné le capitalisme. Le jour où elle le fera, il n'y aura plus un seul capitaliste à l'Opus Dei. »

C'est sans doute vrai. Mais il y a dans les constitutions un article 9 qui stipule : « Les membres de l'Opus Dei travaillent soit individuellement, soit par l'intermédiaire de sociétés, d'associations, culturelles, financières, etc., qu'on appelle « sociétés auxiliaires ». Ces sociétés sont dans leur action entièrement soumises à l'autorité hiérarchique de l'Institut ». Quelles sont ces sociétés ?

A ce propos, on se demande souvent d'où vient l'argent de l'Œuvre. Il n'est pas difficile de répondre. Au nom de leur vœu — ou de leur vertu — de pauvreté, les numéraires versent à l'Institut la totalité de leurs honoraires — substantiels (l'Institut permet, en échange, à chacun de vivre « en accord avec le standing de sa profession »). A Madrid et à Barcelone les résidences des numéraires sont célèbres pour leur confort). Les oblats qui vivent seuls et les surnuméraires (ou mariés) versent une partie de leurs revenus. Enfin, les coopérateurs et autres (nombreux) sympathisants versent selon leurs possibilités. Entre les mains des excellents administrateurs de l'Œuvre, tout cet argent fructifie. Une partie en est utilisée pour l'achat et la construction des œuvres apostoliques gérées par l'Opus Dei (foyers d'étudiants, écoles, Université de Navarre, Université de Piura au Pérou), des centres d'études ou de retraites pour les membres.

En résumé à propos du premier reproche fait à l'Œuvre — la volonté de prendre le pouvoir — on peut avancer que la liberté politique de ses membres est limitée par leur formation et par l'obligation où ils se trouvent de respecter les constitutions (« obéir ou s'en aller », dit Mgr Escriva).

La majorité silencieuse

Deuxième reproche : *l'esprit de classe*. L'Opus Dei, dit-on, ne recrute pratiquement que dans la haute et moyenne bourgeoisie (rarement dans l'aristocratie) et dans les classes dirigeantes. En outre, m'a confié un professeur d'univer-



Le centre de rencontres de Couvrelles, en France.
« Un standing en accord avec celui de sa profession. »

sité, la théorie de la sanctification du travail permet aux uns et aux autres d'avoir bonne conscience : on peut fort bien l'interpréter comme l'obligation pour le tyran d'être un bon tyran et pour l'esclave d'être un bon esclave.

En réponse à ces reproches, l'Opus Dei avance un argument de poids : son collègue « Tajamar », situé dans une banlieue populaire de Madrid où 1.500 fils d'ouvriers reçoivent une (excellente) formation technique. Et sur le fond de la question, il proclame : « A l'Opus Dei, la majorité des membres sont des ouvriers, des mères de famille, des curés de campagne, de petits fonctionnaires. »

Pour étayer cette affirmation, le *Nuevo diario* de Madrid — dont le directeur est membre de l'Opus Dei — publia, en mars dernier, sous le titre « Je suis de l'Opus Dei », une série d'interviews : un coiffeur, une marchande de charbon, un « banderillero », un chauffeur de taxi, expliquaient l'un après l'autre qu'ils « en étaient » et qu'ils en étaient heureux. Une phrase revient régulièrement : « L'esprit de l'Opus Dei c'est que je me sanctifie ici, à l'endroit où Dieu m'a mis. »

« Tout est dans cette petite phrase, m'a dit un militant ouvrier chrétien. Elle traduit la résignation, à la rigueur, si l'Œuvre le permet, la promotion individuelle, mais elle exclut la promotion collective : les ex-élèves de « Tajamar », passés à l'Université ou promus cadres, sont devenus des étrangers dans leurs familles. »

« Se sanctifier là où l'on est », c'est également ce qu'on demande aux employés de maison : l'Opus Dei leur offre, dans les écoles spéciales, une formation « scientifique » leur permettant, une fois devenues « numerariae inservientes » de travailler comme domestiques dans les résidences de l'Œuvre.

Enfin, si les ouvriers sont majoritaires, ils forment une majorité silencieuse : on a vu que les constitutions réservent les postes de direction aux prêtres et aux membres ayant fait des études universitaires : les numéraires.

Précurseur du concile

Troisième critique adressée à l'Œuvre : son conservatisme religieux. L'Opus Dei, disent ses adversaires, réduit l'Eglise aux dimensions du magistère et des prêtres et néglige totalement le rôle dans l'Eglise du Peuple de Dieu. D'où, sa méfiance systématique devant tout ce qui ressemble au prophétisme. L'Œuvre a beaucoup de canonistes mais peu de théologiens. Bref, l'Opus Dei est accusée de n'avoir tenu aucun compte des aspirations profondes du concile Vatican II.

A quoi l'Opus Dei répond qu'en revalorisant le monde et le laïc dans l'Eglise il a joué un rôle de précurseur du concile. Comme me l'a expliqué un numéraire : « L'aggiornamento, l'adaptation au monde, c'est le dernier de nos soucis.

Comment, en effet, s'adapter au monde quand on vit en plein dedans ? »

En fait, il semble que les prêtres de l'Opus Dei, même lorsqu'ils travaillent en paroisse, se tiennent souvent en dehors de l'équipe paroissiale et qu'ils ne participent guère au travail et à la réflexion des prêtres au niveau diocésain. On leur reproche de se constituer une clientèle particulière. Mais, m'a expliqué un théologien de l'Œuvre, « les prêtres de l'Opus Dei n'ont pas le temps d'avoir des crises : par exemple, ils passent beaucoup de temps à confesser. Ce sont, si j'ose dire, des stakhanovistes de la confession »... Quant aux laïcs, l'Opus Dei enseigne que leur mission propre est de travailler dans le monde. Aussi, se méfie-t-il de toute organisation qui vient doubler les organisations civiles existantes : qu'il s'agisse d'associations professionnelles catholiques, de journaux catholiques, etc. On a parfois l'impression que cette méfiance s'étend à l'Eglise elle-même, à l'Eglise locale du moins : on ne connaît que très peu de membres de l'Opus Dei qui participent à des conseils paroissiaux ou pastoraux. Et comme, de plus, les membres sont obligés de se confesser auprès d'un prêtre de l'association, il n'est pas étonnant qu'on commence, en Espagne et ailleurs, à parler d'une véritable Eglise parallèle. Pour de nombreux observateurs, la recherche d'un nouveau statut juridique traduit précisément ce désir d'une plus grande autonomie vis-à-vis de l'autorité ecclésiastique.

Secret et apologie

Dernier reproche, lié aux précédents : le secret. Jusqu'en 1957, l'Opus Dei gardait un silence total vis-à-vis de ses détracteurs. Aujourd'hui encore ses responsables se refusent catégoriquement — au nom de « l'humilité collective » des constitutions — à fournir plus de noms de membres qu'il n'est « nécessaire », à rendre publiques les constitutions, à révéler les structures internes de l'association. Mais, depuis 1957, le style a changé. Un bureau d'informations a été ouvert à Madrid ; quelques chiffres ont été divulgués ; Mgr Escriva a commencé à donner des interviews ; des communiqués ont été publiés. Mais l'en-

semble de ces déclarations demeure fort peu explicite et il arrive qu'un texte en contredise un autre.

Une chose est évidente, l'Opus Dei n'accepte pas de dialoguer avec ceux qui l'interpellent. En 1964, le théologien suisse Hans Urs von Balthasar, qui avait, une première fois, comparé, dans la revue *Wort und Wahrheit*, l'Opus Dei à la Cité catholique et à Chateaubriand, puis, radouci, lui avait posé, dans *der Christliche Sonntag* des questions sur sa spiritualité et sur la quête du pouvoir, se vit répondre qu'aussi bien « les fins que les moyens de l'Opus Dei sont surnaturels » et qu'on ne peut donc les discuter. En 1965, le sociologue catholique espagnol Alfonso Comín qui avait, dans *El Ciervo*, demandé où en était le renouveau dans l'Opus Dei, reçut comme toute réponse une avalanche de lettres contenant des attaques personnelles. Pour les membres de l'Opus Dei il est inconcevable qu'un catholique critique une organisation reconnue par l'Eglise.

Un certain type d'homme

D'une rigueur et d'une cohérence indéniables, ce système attire et engendre un type d'homme qui ne varie guère d'un pays à l'autre. Les dirigeants ne cachent

d'ailleurs pas que l'unité d'esprit et d'orientation est un de leurs objectifs prioritaires.

« En quoi, ai-je demandé à un théologien de l'Œuvre, un membre de l'Opus Dei se distingue-t-il d'un autre chrétien ? »

Il m'a répondu : « Principalement, je crois, par le fait que c'est un être « normal », sain, à l'aise dans la vie. Il n'a rien d'un séminariste ou d'un religieux qui semble fuir le monde. »

« Deuxièmement, a poursuivi le théologien, le membre de l'Opus Dei est joyeux, gai. Les gens en crise ne nous intéressent pas. » Il est indéniable que les membres de l'Œuvre, les femmes surtout, ont une qualité de joie rare dont on sent qu'elle plonge ses racines dans une immense paix intérieure.

« Troisième caractéristique, a conclu le prêtre, le membre de l'Opus Dei est discret. » Si discret, en effet, que sa propre famille vit dans l'ignorance de la nature exacte de ses activités à l'Œuvre.

A ces caractéristiques reconnues, on peut, je crois, en ajouter quatre autres : le véritable membre de l'Opus Dei — « l'Opus-Opus » comme on dit en Espagne — est pieux, dévoué à l'Institut, incorruptible (là du moins où il s'agit de ses intérêts personnels), et zélé au travail (la réussite personnelle est humaine donc, si elle est poursui-



Quelques-uns des 1.500 élèves du collège Tajamar, à Madrid.
Plus tard, des étrangers dans leurs familles ?

vie dans un esprit surnaturel, divine).

Il s'agit là de vertus certaines, mais purement individuelles. La dimension communautaire de la foi, le sens du péché collectif, la mise en question du monde tel qu'il est, sont des notions qui paraissent étrangères aux membres de l'Opus Dei. La formation qu'ils reçoivent ne leur en parle guère. Et le membre de la base ignore la teneur exacte, donc le caractère autoritaire, des constitutions. Faut-il chercher là la raison de la vague de départs que connaît actuellement l'Opus Dei ? Les motivations que m'ont exposées les ex-membres de l'Œuvre que j'ai vus tendraient à le faire croire. Ces interlocuteurs m'ont surtout parlé de l'impossibilité qu'éprouvait un esprit critique à demeurer au sein de l'Œuvre. Ils m'ont dit aussi leur opposition à l'attitude de compromis qu'adopte l'Opus Dei vis-à-vis de l'ordre établi et du capitalisme.

Un tel dossier ne peut comporter de conclusion. Notre rôle n'est

pas de juger mais d'informer. Sauf à faire cette remarque : le livre qui, à côté de *Camino*, sert de livre de base à la spiritualité de l'Opus Dei s'intitule *La Valeur divine de l'humain* de Jesus Urteaga. On peut y lire cette définition : « Le saint d'aujourd'hui est un athlète qui, les pieds puissants posés sur le roc de la vie intérieure, porte dans ses bras herculéens la création offerte à Dieu. » C'est le laïc qui sanctifie le monde par son travail, c'est la « consecratio mundi ».

Or le concile Vatican II a traité de ce concept : dans le texte définitif de la constitution *l'Eglise dans le monde de ce temps*, le terme « consecratio mundi » — qui figurait quatre fois dans le projet initial — a été supprimé trois fois. Pourquoi ? En raison, nous a expliqué un théologien qui a collaboré au texte, de la possibilité qu'il y a d'interpréter ce terme dans le sens d'une « sacralisation » du monde, d'une « récupération » de la foi, par lesquelles on établit, entre l'Eglise et le

monde, une fausse unité, contraire à l'incarnation. La note qui accompagne le terme là où il a été maintenu (dans le paragraphe 34) exclut d'ailleurs toute ambiguïté. « Sans pour autant, précise ce texte, que le monde sorte de son ordre temporel. »

Parlant du « congrès général spécial » convoqué récemment à Rome, un dirigeant de l'Opus Dei m'a expliqué qu'outre la révision du statut juridique de l'association, cette réunion, en accord avec ce qu'a demandé le concile, avait deux objectifs : rendre l'institut plus fidèle à l'esprit de son fondateur et l'adapter au monde d'aujourd'hui. « Pour le premier point, a-t-il ajouté, aucun problème. Nous avons pour notre fondateur non seulement du respect, mais encore de l'affection. Quand au second : eh bien ! nous nous demandons parfois si nous ne sommes pas trop bien adaptés au monde. »

En guise de conclusion, on ne saurait mieux dire.

Marlène TUINGA. ■



Une table ronde entre professeurs et élèves à l'Ecole agricole de Cordoue.
« Un certain type d'homme », normal, gai et discret. Mais aussi pieux, dévoué à l'Institut et zélé au travail.

PREMIER BILAN DU CONCILE PASTORAL HOLLANDAIS

Le concile pastoral de la province ecclésiastique des Pays-Bas a tenu sa sixième et dernière session plénière du 5 au 8 avril. Lancé en décembre 1965, juste avant la fin du concile Vatican II, il a polarisé pendant quatre ans presque tout le dynamisme des catholiques néerlandais et cristallisé critiques et ressentiment à leur égard dans le monde entier pendant la même période. Notre correspondant aux Pays-Bas, Kees Middelhoff, dresse un premier bilan de cette expérience.

L'IDEE qui inspira les sept évêques hollandais lorsqu'ils décidèrent de réunir un concile pastoral est claire : écrivant de Rome à leurs fidèles en décembre 1965, ils leur faisaient part de leur désir de faire agir « l'esprit de Vatican II ».

Cet esprit, les catholiques de Hollande avaient eu largement la possibilité de s'en pénétrer : jour après jour, avec une fréquence inégalée dans aucun autre pays, la télévision catholique (K.R.P.) avait minutieusement rendu compte des séances conciliaires. Et c'est pourquoi plus que d'autres sans doute ils étaient préparés à aller au-delà de la lettre des textes adoptés par l'épiscopat du monde entier.

La voix de la base

Ceci rappelé, le concile pastoral hollandais a eu un premier résultat : il a permis aux catholiques moyens de faire entendre leur voix à deux moments : lorsqu'il a fallu établir l'ordre du jour et au moment de la rédaction finale des rapports.

A cet effet, deux moyens étaient mis à leur disposition : les groupes de discussion

et les boîtes postales. Les rapports des premiers et les lettres recueillies dans les secondes ont été scientifiquement analysés avant d'être transmis à la commission de l'ordre du jour. Ces analyses ont permis de constater que ce sont les fidèles les plus dynamiques qui ont fréquenté les groupes de discussion alors que les catholiques « inquiets » de l'évolution actuelle ont généralement préféré la formule plus anonyme des boîtes postales.

Les projets de rapport une fois rédigés, tous les catholiques hollandais ont pu en prendre connaissance avant les séances plénières — soit en les achetant en librairie, soit, en lisant les résumés publiés dans la presse. Dans chaque diocèse, des réunions sur le plan décanal et diocésain en ont discuté en présence des délégués diocésains. C'est donc munis de propositions d'amendements établies à la base que ces délégués se sont rendus aux séances plénières du concile pastoral. Ainsi, même si leur statut juridique — ils avaient pour la majorité été élus, mais non par la totalité des fidèles — n'était

pas très précis, il semble bien qu'ils aient dans l'ensemble été représentatifs de la masse des fidèles.

De haut en bas

Il est plus difficile de juger de l'action qu'a exercée, en sens inverse, l'assemblée plénière sur les fidèles. Il est trop tôt pour savoir si, par exemple, le rapport sur les pays en développement a rendu le catholique moyen plus conscient et plus généreux en ce qui concerne l'aide au tiers monde.

Un sondage a établi que 9 % seulement des catholiques hollandais n'ont pas d'opinion sur le concile pastoral. On peut en déduire que la majorité d'entre eux sait ce qui s'y est passé. Mais, selon ce même sondage, les fidèles ont été informés à 76 %, par la presse, les télévisions et les radios confessionnelles ou non qui consacreront une très large place à l'événement. 12 % seulement ont pris connaissance des discussions du concile pastoral par le moyen de la prédication dans les paroisses. Il semble donc que beaucoup de prêtres ne se soient pas sentis réellement concernés par le concile.

Une autorité épiscopale transformée

Autre constatation : les « recommandations » — votées par le concile et qui résument et tirent des applications pratiques des projets de rapport — sont assez souvent citées dans les journaux non confessionnels.

Les sept évêques hollandais racontent volontiers dans les conversations privées combien ils

**THEMES TRAITES
PAR LE CONCILE PASTORAL
AU COURS
DES SIX SESSIONS PLENIERES**
3-5 janvier 1968 : *L'autorité.*
7-10 avril 1968 : *Les missions - Le développement.*
5-8 janvier 1969 : *Attitude morale du chrétien - Mariage et famille.*
9-11 avril 1969 : *La foi vécue aujourd'hui - Renouveau de la pratique.*
4-7 janvier 1970 : *Le ministère - La vie religieuse.*
5-8 avril 1970 : *L'œcuménisme - L'annonce de la foi et catéchèse - Relations avec les juifs - La paix.*



LAMBERT - V. GELDER

La télévision présente au concile pastoral.
Un compte-rendu minutieux.



Les évêques des Pays-Bas durant le dernier concile pastoral.
Une autorité totalement transformée.

sont heureux de constater que le concile pastoral a complètement transformé leur autorité. Celle-ci, disent-ils, est aujourd'hui pleinement soutenue par les fidèles. Par ailleurs, les évêques sont devenus aux yeux des fidèles des hommes en chair et en os, dont on exige qu'ils vivent eux aussi leur foi d'une façon vraie. Ce qui a une conséquence au niveau des paroisses : les paroissiens commencent à attendre le même esprit et la même attitude de leurs curés et de leurs doyens.

Une large publicité

Le concile a coûté 1.330.000 florins (environ 2 millions de francs). Sur cette somme, 238.000 florins (environ 360.000 francs) ont été consacrés à la publicité et aux moyens de communication sociale. Malgré l'importance de cette somme, on ne peut pas dire que l'information dont le concile a fait l'objet dans la presse et sur les ondes, ait toujours été satisfaisante. A quelques exceptions près, journaux, radios et télévision s'en sont souvent tenus aux travaux de la seule assemblée plénière. Et celle-ci a elle-même été trop souvent présentée comme le parlement de l'Eglise alors qu'il s'agissait seulement d'une structure de consultation entre fidèles.

Un autre aspect du concile pas-

toral, c'est l'apport positif que lui ont fourni les Eglises issues de la réforme et l'Association humaniste. Le fait que les représentants de ces organismes n'aient pas eu le statut d'observateurs mais, en quelque sorte de co-auteurs (car même s'ils n'ont pas eu droit au vote, les protestants et les humanistes ont fait partie des commissions de rédaction) a permis aux délibérations de retrouver certains accents de la foi que la contre réforme avait momentanément éclipsés. Il est significatif aussi que le porte-parole de l'Association humaniste ait dit devant l'assemblée que, à son avis, les questions discutées — autorité, ministère, Evangile — étaient en réalité l'expression des grands problèmes du sens de la vie, et de l'homme dans la société.

Cette participation n'est sans doute pas étrangère au fait que l'Eglise réformée des Pays-Bas — pourtant de structure synodale — vient de tenir, à la Pentecôte une assemblée ouverte à tous. Quant à l'Association humaniste — dont l'influence dans le domaine de la pensée est très importante — elle organise une réunion analogue cet été.

Les points faibles

On a reproché au concile pastoral de s'être trop occupé des af-

fares internes à l'Eglise. Il faut noter à ce propos que les questions non-ecclésiastiques ont été largement évoquées lors des discussions préliminaires sur le plan diocésain. Pour donner à ces discussions un maximum d'efficacité, il était nécessaire d'évoquer en assemblée plénière la question des structures, de l'autorité, etc. Le tort a été de ne pas l'avoir expliqué publiquement.

En ce qui concerne les discussions il est certain que leur qualité du point de vue technique, n'a pas été excellente : ni la rhétorique, ni le cartésianisme ne sont des traits du caractère hollandais. En revanche, on a pu s'exprimer pendant tout le concile avec une liberté et une franchise rarement égalées. Il y a eu de véritables temps forts dont l'action pourrait bien s'avérer plus profonde et plus durable que celle de certains rapports aussi bons soient-ils.

Malgré la présence de très nombreux théologiens, la discussion ne s'est jamais transformée en un colloque de spécialistes : les théologiens, il est vrai, n'avaient droit à la parole que dans la mesure où les délégués demandaient expressément leur avis sur une question.

Plus largement, on peut affirmer que le concile pastoral a également rendu service à la dé-

mocratie profane, en démontrant notamment que dans un organisme hiérarchisé comme l'Eglise il n'y a pas forcément opposition entre les instances de direction et les délégués élus : A condition que ceux-ci acceptent réellement de participer et que les instances dirigeantes — les évêques — considèrent la critique comme une manifestation de cette participation.

Pour ce qui est de la représentativité des élus, il est certain que 25 % seulement des catholiques pratiquants ont participé aux élections. Conscients de cette lacune, les évêques on chaque fois nommé jusqu'à 10 % de représentants supplémentaires choisis parmi les courants d'extrême droite ou d'extrême gauche.

En terminant, il faut exprimer un regret. Le concile pastoral hollandais aurait dû renforcer les liens entre une province ecclésiastique locale et le cœur de l'Eglise universelle. Le message adressé par Paul VI à l'ouverture de la première session avait, à cet égard, éveillé de grands espoirs.

Cette occasion, on l'a laissée échapper. Du fait que les catholiques de Hollande ont voulu examiner eux-mêmes certains problèmes tels qu'ils étaient ressentis chez eux, on en a tiré à tort la conclusion qu'ils voulaient défier Rome. Cette réaction les a beaucoup déçus — eux qu'on appelle aux Pays-Bas les catholiques « romains » — et les a sans doute amenés à se désintéresser d'une certaine manière de ce qui se dit à Rome. La grande question est de savoir maintenant si aussi bien aux Pays-Bas qu'à Rome le climat restera suffisamment ouvert pour que le contact puisse être rétabli.

Cela suppose d'abord que le concile pastoral résiste à la tentation de surestimer son importance : Sans doute n'a-t-il jamais voulu être autre chose qu'une expérience. Mais cette expérience les Hollandais la considèrent — malgré ses défauts — comme réussie dans l'ensemble et ils pensent qu'elle pourrait en dernier ressort être profitable pour l'Eglise universelle tout entière.

Kees MIDDELHOFF ■

FOI ET CULTURE

LENINE FACE A LA RELIGION

Lénine aurait 100 ans cette année. A l'occasion de cet anniversaire, toute la presse internationale consacre ces temps-ci de multiples articles à l'homme qui, le premier, réussit à faire que le marxisme ne soit plus seulement une idéologie.

Notre collaborateur s'est intéressé à un aspect d'une personnalité très complexe. Il analyse les conceptions de Lénine en matière de religion et rappelle quelle fut son attitude à cet égard pendant les années où il dirigea l'U.R.S.S.

« S A formation intellectuelle et morale a toujours été surveillée de près, d'abord par sa mère et par son père, puis, après la mort de ce dernier en 1886, par sa mère seule, qui consacrait toute son attention à l'éducation de ses enfants. La religion et la discipline étaient les bases de cette éducation, dont les fruits sont apparents dans la conduite d'Oulianov » (1).

C'est en ces termes que le directeur du lycée de Simbirsk, F. Kérénsky, père du futur rival de Lénine, recommandait son meilleur élève, partant s'inscrire à l'université de Kazan à l'automne de 1887. Or à cette date le jeune Vladimir avait cessé de « croire à la religion », selon sa propre réponse à un questionnaire du parti composé plus tard par lui-même.

Vladimir Oulianov avait grandi dans un milieu familial religieux. Son père, Ilia Nicolae-vitch, était un orthodoxe pratiquant ; ses fonctions d'inspecteur de l'enseignement primaire pour la province de Simbirsk l'amenaient à contrôler l'instruction religieuse et il lui arrivait de stigmatiser la négligence de tel prêtre de paroisse à enseigner le catéchisme. Il avait épousé Maria Alexandrovna Blank, des-

cendante d'Allemands de la Volga et qui, semble-t-il, restait attachée aux traditions protestantes de sa famille. Croyants l'un et l'autre, mais sans fanatisme, les époux Oulianov élevèrent leurs enfants dans le respect de la religion, sinon dans une piété très personnelle.

Mais deux lourdes épreuves familiales vinrent secouer Vladimir autour de ses seize ans et ébranlèrent d'un coup tout l'univers de son adolescence : la mort de son père, mais surtout l'exécution de son frère aîné, Alexandre, complice d'un attentat manqué contre le tsar. La société respectable de Simbirsk fit soudain le vide autour de la famille du régicide et Vladimir répondit à ce sujet par une déclaration de guerre tacite mais impitoyable au conformisme bourgeois et à tout le système régnant. La fragile religion de son enfance s'évanouit peu à peu pour faire place à une franche hostilité où les griefs idéologiques viendront bientôt étayer la répulsion instinctive : l'orthodoxie de feu son père n'était-elle pas l'alliée nécessaire de l'autocratie oppressive ?

A l'école de Marx et d'Engels

A l'université de Kazan on eut tôt fait de trouver un motif pour expulser le frère cadet du conspirateur Oulianov. Vladimir ne passa que trois mois sur les bancs de la faculté de droit et d'économie politique. Il dut assumer en autodidacte la préparation de son diplôme qu'il fut admis à présenter en 1891 et qui ouvrit pour lui une éphémère carrière d'avocat.

C'est à Samara, où il exerçait sans grand succès sa nouvelle

(1) Cité par D.B. Wolfe, *La jeunesse de Lénine*, p. 105.

profession, que V. Oulianov découvrit « *Nos différences* » de G. Plekhanov. Le véritable fondateur du marxisme russe y définissait son mouvement en l'opposant à celui de la « Volonté du peuple » vers lequel le souvenir de son frère Alexandre faisait pencher Vladimir. Sa vocation marxiste date de cette époque et ne se démentira plus.

Il trouve chez les grands classiques, Marx et Engels, l'essentiel de son credo athée. Son originalité n'est point d'avoir inventé une philosophie de l'athéisme, mais d'avoir saisi « la portée du matérialisme militant », selon le titre d'un article paru en 1922 (2), d'avoir défendu l'orthodoxie marxiste contre les tentatives déviationnistes qui foisonnaient dans les divers milieux se réclamant de Marx, d'avoir lucidement perçu et analysé les données spécifiquement russes du problème et enfin, lorsque les rênes du pouvoir furent entre ses mains, d'avoir érigé le matérialisme athée en doctrine d'Etat.

Avec l'acharnement critique qui caractérisera toujours sa méthode de travail, Lénine dévore la littérature marxiste russe et étrangère. Il démasque avec un flair infailliable les fléchissements, les compromis, les alliances contre nature ; on ne transige pas avec la pure doctrine de Marx. En fin de compte le maître a tout dit dans la célèbre formule : « la religion est l'opium du peuple ». « Cette sentence de Marx constitue la pierre angulaire de toute la conception marxiste en matière de religion. Le marxisme considère toujours la religion et les églises, les organisations religieuses de toute sorte existant actuellement comme des organes de réaction bourgeoise, servant à défendre l'exploitation et à intoxiquer la classe ouvrière » (3).

Les prémisses sont nettes ; faut-il conclure en s'en prenant directement à la religion et se lancer dans une guerre sans merci ? Se référant à Engels, Lénine dénonce les risques d'une croisade qui n'aboutirait qu'à raviver l'intérêt pour la religion, à raffermir le cléricalisme, à diviser les masses opprimées. Il s'agit bien plutôt de travailler patiemment à l'œuvre d'organi-



Vladimir Oulianov.
« L'origine la plus profonde des préjugés religieux se trouve dans la misère et dans l'ignorance ; c'est ce mal que nous devons combattre. »

sation et d'éducation du prolétariat qui aboutit au dépérissement de la religion. C'est la peur et l'impuissance du prolétariat en face du capital qui le rejette vers la religion. Il faut extirper ces racines sociologiques de la religion plutôt que de se harasser à en couper stérilement les pousses sans cesse renaissantes.

Dans une situation concrète comme celle d'une grève, le militant marxiste mêlé à une masse plus ou moins soumise à l'influence religieuse est strictement tenu de placer le succès du mouvement de grève au premier plan et de combattre résolument d'éventuelles divisions entre chrétiens et athées. « Dans ces circonstances, la propagande athée peut s'avérer superflue et nuisible, non pas du point de vue banal de la crainte d'effrayer les couches retardataires, de perdre un mandat aux élections, etc., mais du point de vue réel de la lutte de classe qui, dans les conditions de la société capitaliste moderne, amènera les ouvriers chrétiens à la social-démocratie et à l'athéisme cent fois mieux qu'un sermon athée pur et simple » (4). Et si même un prêtre désire prendre part à la lutte, pourquoi lui barrer l'entrée du parti ? Il faut bien sûr que ses intentions soient pures et Lénine ne pense pas que le cas se présente en Russie.

On voit que les considérations

tactiques qui peuvent commander un fléchissement provisoire de la pression antireligieuse ne font point perdre de vue l'objectif. Lénine réfute sans aménité ceux qui veulent entendre la fameuse thèse d'un programme d'Erfurt : « proclamer la religion affaire privée » dans le sens d'une déclaration de tolérance ou de coexistence pacifique. « Le parti du prolétariat exige que l'Etat proclame la religion affaire privée, sans pour cela le moins du monde considérer comme une « affaire privée » la lutte contre l'opium du peuple, la lutte contre les superstitions religieuses, etc » (5).

Au gouvernail de l'Etat

Parvenu au pouvoir, Lénine restera fidèle aux convictions lentement forgées dans les années obscures de la clandestinité. Son premier acte en matière religieuse est de signer le décret du Soviet des Commissaires du peuple en date du 23 janvier 1918 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ainsi que de l'Ecole et de l'Eglise (6). Dans l'Etat bolchevik, la religion sera une affaire privée, au sens où jadis Lénine avait défini ce terme : la liberté de conscience est reconnue à chaque citoyen et garantie à l'Etat. L'Eglise, par contre, se voit privée de tout appui et démunie de tout moyen d'influence. Elle ne jouit plus de la personnalité juridique ; elle ne possède aucune propriété ; elle n'a le droit d'exercer aucun enseignement dans les établissements publics.

Ce texte législatif, révolutionnaire pour la mentalité d'un peuple émergeant à peine de la quasi-théocratie tsariste, nous apparaît moins exorbitant aujourd'hui : écrasés par l'arbitraire d'une loi non écrite infiniment plus oppressive, les chrétiens d'U.R.S.S. ne cessent jusqu'à ce jour d'en appeler au « décret de Lénine », sa stricte application serait pour eux le salut.

(2) Paru dans *Sous la bannière du marxisme*, n° 3 (mars 1922).

(3) De l'attitude du parti ouvrier à l'égard de la religion, dans *Proletari*, n° 45, 13 (26) mai 1909.

(4) Ibid.

(5) Ibid.

(6) Texte dans N. Struve, *Les chrétiens en U.R.S.S.*, p. 320-321.



Lénine s'adresse à des ouvriers au cours d'un meeting. (Musée Lénine, Moscou.)

« La propagande athée doit s'adapter aux divers types d'hommes qu'elle vise. »

La séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est pourtant pour Lénine que la base préliminaire de la lutte contre l'opium du peuple. Un vaste effort d'éducation doit être entrepris avec vigueur et discernement. La propagande athée doit s'adapter aux divers types d'hommes qu'elle vise. Le dogmatisme des purs intellectuels peut rebuter les couches arriérées de la population. « Les écrits ardents, vifs, ingénieux, spirituels des vieux athées du XVIII^e siècle qui attaquaient ouvertement la prêtraille régnante s'avéreront souvent mille fois plus aptes à tirer les gens de leur sommeil religieux que les redites du marxisme, fastidieuses, arides (...) qui dominent dans notre littérature » (7).

Le pédagogue de l'athéisme

A l'égard des savants, surtout de ceux qui exercent leur recherche dans les sciences mo-

dernes de la nature et penchent vers le matérialisme, il faut faire preuve d'une sollicitude particulière. « La science de la nature progresse avec une telle rapidité, traverse une période de bouleversements révolutionnaires si profonds dans tous les domaines, qu'elle ne peut absolument pas se passer de conclusions philosophiques » (8). Acquis à un matérialisme conséquent, les scientifiques seront les auxiliaires les plus précieux de la propagande athée.

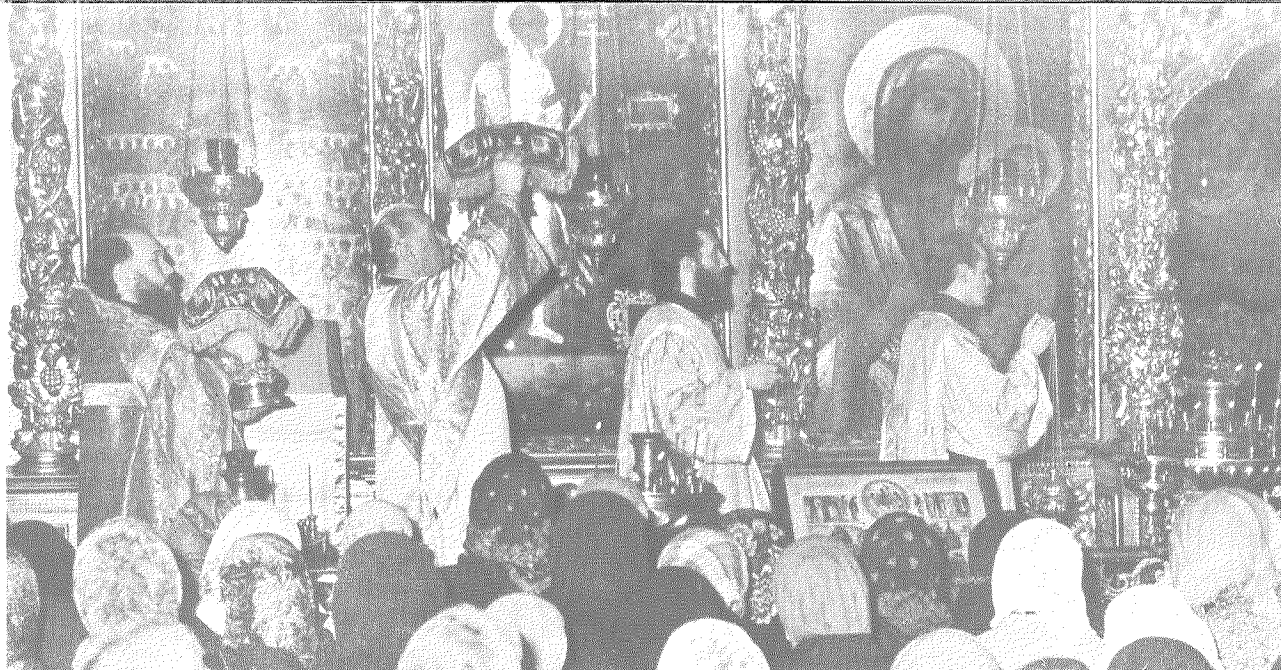
En parcourant la littérature antireligieuse publiée en U.R.S.S. en 1970, on peut constater la fidélité des propagandistes d'aujourd'hui aux recettes de Lénine. Les « vieux athées » du XVIII^e siècle et même leurs très lointains ancêtres ont droit à une notice complaisante, accompagnée de citations, dans les dictionnaires d'athéisme scientifique, les Vademecum de l'athéis-

me et autres manuels de vulgarisation. Quant à l'exploitation des données de la science pour le bien de la cause athée, la revue *Science et Religion*, spécialisée dans la propagande antireligieuse, en fournit mensuellement des exemples plus ou moins convaincants.

On ne ruine pas en un jour les « préjugés religieux » ; les racines de la religion plongent profondément dans les cœurs russes. S'adressant au Congrès pan-russe des travailleuses, Lénine reconnaît que les femmes, surtout à la campagne où l'influence des prêtres reste grande, accueillent sans grand enthousiasme la libération que leur offre le pouvoir des Soviets en reconnaissant le droit au divorce. Il recommande prudence et patience. « En agissant brutale-

(7) La portée du matérialisme militant, op. cit.

(8) Ibid.



Une cérémonie religieuse à Zagorsk dans la Russie d'aujourd'hui.
Cinquante ans après la mort de Lénine.

ment, nous divisons les masses sur le terrain de la religion ; or notre force est dans l'union. L'origine la plus profonde des préjugés religieux se trouve dans la misère et l'ignorance ; c'est ce mal que nous devons combattre » (9). L'orthodoxie marxiste de ces propos est irréprochable. Si les héritiers de Lénine l'avaient imité, les croyants de toute obéissance n'auraient pas connu le drame qui s'abattit sur eux lorsque le pouvoir, las d'attendre le déperissement spontané de la religion, décida de donner un coup de pousse à l'histoire.

Des affrontements violents

En réalité, du vivant même de Lénine, l'Etat et l'Eglise s'affrontèrent violemment dès les premiers mois du nouveau régime. Alors que le décret portant nationalisation des biens de l'Eglise n'était encore qu'en projet, les monastères furent l'objet de véritables attaques à main armée de pillages, accompagnés d'exécutions sommaires des opposants, moines ou fidèles. Mgr Tikhon, qui venait d'être élu patriarche par le concile de l'Eglise russe, lança l'anathème contre les meurtriers et les sacrilèges. A l'occasion du premier anniversaire de la Révolution d'Oc-

tobre, faisant le bilan d'une année de violences, il adressa une lettre vigoureuse au Soviet des commissaires du peuple, que présidait Lénine. Pour un temps, le gouvernement relâcha quelque peu sa pression.

La famine qui se déclara en 1921 offrit une nouvelle occasion de conflit entre l'Eglise orthodoxe et le pouvoir. Sur l'invitation du patriarche Tikhon, les paroisses orthodoxes devaient remettre les objets précieux qui leur appartenaient pour venir en aide aux affamés. Le gouvernement répondit à cette initiative par un décret enjoignant la confiscation autoritaire de ces objets, y compris les vases sacrés, ce que le patriarche avait formellement exclu. Arrestations des réfractaires, procès, exécutions, mise aux arrêts à domicile du patriarche, telle fut la réponse du pouvoir des Soviets.

Le spectacle des misères intolérables de ces années de famine suscita dans les Eglises chrétiennes un mouvement d'entraide internationale que le gouvernement de Lénine ne rebuta pas. Peu soucieux de donner à l'Eglise russe l'avantage d'une œuvre de bienfaisance qui eût rehaussé son prestige et accru son influence, il accepta sous la pression de la famine, l'organisation d'une mission pontificale de secours. Pendant près de deux ans, de juillet 1922 à septembre 1924,

la mission s'employa à nourrir quotidiennement plus de cent mille enfants russes jusqu'à ce qu'enfin la méfiance l'emportât et que Kamenev, président du soviet de Moscou, eût signifié qu'on n'avait plus besoin de ce concours.

Entre-temps, le 21 janvier 1924, V.I. Lénine était mort. L'homme qui, tant d'années durant, avait lutté pour le triomphe de la révolution, ne survécut pas sept ans à la fondation du nouvel Etat. Années cruciales, où le fragile pouvoir des Soviets se sentait menacé de toutes parts. Lénine fit front avec une rigueur implacable ; l'heure n'était point à la tolérance et l'Eglise paya le tribut du sang. L'Etat, une fois parvenu à une relative stabilité, le père de l'U.R.S.S. aurait-il su revenir à une politique religieuse plus conforme aux principes hérités de Marx et d'Engels et pour lesquels jadis il avait rompu tant de lances ? Nul ne saurait le dire. Mais près de cinquante ans après la mort du fondateur, la vigoureuse survivance de la foi dans l'U.R.S.S. d'aujourd'hui pose aux successeurs de Lénine cette question à double tranchant : la misère, l'oppression et la peur, racines sociologiques de la religion, subsistent-elles encore, ou les prophètes ont-ils menti ?

R. MARICHAL ■

(9) Discours du 19 novembre 1918.

Avec "Tristana" Bunuel poursuit un combat désespéré pour libérer l'homme de ses masques

Sur les écrans français est actuellement projeté un nouveau film de Bunuel. Yves Milliard le resitue ici dans le combat de plus en plus désespéré que mène Luis Bunuel pour tenter de libérer l'homme de ses masques.

L est quasiment impossible de comprendre l'œuvre de Luis Bunuel hors de la culture espagnole : elle est fille des traditions littéraires venues de Cervantes et des écrits picaresques. Elle est l'expression d'une certaine manière de recevoir le monde : celle d'un Velasquez et d'un Goya, un aragonais comme lui.

Une œuvre marquée au fer rouge

Comment les films de Bunuel ont-ils donc été reçus en Espagne ? En 1932, « *Las Hurdes* » (« Terre sans pain »), court métrage sur l'agonie d'un des peuples les plus misérables de la péninsule, est interdit par le gouvernement républicain qui le juge une honte pour l'Espagne. En 1961, « *Viridiana* » provoque un scandale à Madrid où toute allusion au film est interdite à la presse et où, paraît-il, la copie demeurée sur place est brûlée. La sortie de « *Los Olvidados* » à Paris pousse certains compatriotes de l'auteur à cette amère réflexion : « Il y a des choses qu'on ne doit pas montrer ni dire... » (cf. « *Études cinématographiques* », n° 20-21, p. 34). Mais justement « ces choses » sont à la racine de ce que nous cherchons : elles concernent les oubliés de la société, et même, au-delà, les laissés-pour-compte de la création. Si Bunuel est scandale permanent pour beaucoup c'est que son œuvre est marquée au fer rouge par

son propre scandale qu'il lui faut bien montrer et dire sous peine de trahison.

La provocation chez lui n'est jamais gratuite, elle voile un cri et c'est la seule manière de ne pas sombrer dans l'hypocrisie, dans toutes les hypocrisies.

Son obsession vient de sa propre angoisse au contact de cette lèpre physique, morale, sociale, qui suinte sans cesse dans les gestes et les comportements de l'homme, qui vient de l'homme lui-même, mais aussi de plus loin que lui, comme d'un monde mal fait. Voilà la plaie en lui d'où vont naître ses images. Il n'y a nulle complaisance, nulle contemplation satisfaite chez lui pour cette brûlure : il se révolte. C'est peut-être ce que les spectateurs de sensibilité plus « nordique », en tout cas ceux qui ne sont pas déjà familiarisés, par naissance ou par acquis, avec la culture hispanique, ont parfois du mal à comprendre. Mais les compatriotes de l'auteur, eux, ne s'y sont pas trompés : c'est parce que le scandale, pour eux, éclate dans sa radicalité, que le refus est chez eux le plus fort.

La mort du corps et de l'esprit

Les sourds-muets vers qui vient *Tristana*, ouvrent et referment le film comme l'alpha et l'oméga entre lesquels s'inscrit sa vie : elle même viendra grossir le nombre des infirmes. Ils sont, avec les aveugles et les culs-de-jatte de « *Los Olvidados* », les nains de « *Nazarin* » et de « *Simon du désert* », les témoins de la « monstruosité » dans l'univers.

Quand Bunuel nous montre, comme un constat sec et précis, le moignon de *Tristana* et plus tard sa jambe orthopédique jetée sur un lit, il ne s'agit pas d'abord d'affirmation d'école

(surréaliste). Ces plans traduisent l'épouvante, clinique et militante, d'où est née toute son œuvre, comme en cet instant où, tandis que *Tristana*, infirme, descend la rue dans son fauteuil roulant, guidée par son vieux tuteur, une femme la croise, poussant une voiture d'enfant. Rarement aura été ainsi signifié l'emprisonnement d'un être dans la maladie, la vieillesse prématurée, comme si la mort du corps et de l'esprit était là, victorieuse, au cœur de la vie.

Le film commence sans fracas, par des scènes presque domestiques, sans conséquences apparentes, et ce n'est que peu à peu que le spectateur s'aperçoit que le vieux sorcier de Don Luis l'a entraîné dans un monde capitonné dont les cloisons étouffent les bruits de l'extérieur. D'abord passive et consentante, *Tristana* met aussi du temps à s'apercevoir du piège qui s'est refermé sur elle. Bunuel peut alors concentrer notre attention sur le bruit et la fureur de l'intérieur comme si jouait dans cet enclos un phénomène de résonance. Dans cet univers ouaté, plein de censures et d'auto-censures, il ne reste aux pulsions élémentaires, aux désirs refoulés, que le rêve pour s'exprimer. Ainsi en va-t-il des phantasmes érotiques de *Tristana*. Ils disparaissent quand elle paraît capable de se libérer, par l'amour du jeune peintre Horacio, de l'emprise qu'exercent en elle Tolède et Don Lope. Mais la pieuvre a sans doute des tentacules bien plus longues qu'on ne le croit puisque, vérifiant les prévisions de son tuteur, *Tristana*, aux premières atteintes du mal, opérera très exactement une régression, un retour au milieu d'origine.

De l'abondant bestiaire bunuelien il ne reste ici qu'un chien. Il suffit qu'on le soup-



Catherine Deneuve dans « Tristana ».

« Derrière toute perversion perce le secret d'un être en quête de tendresse. »

comme d'être « enragé » pour que la population fasse appel à la police et qu'on l'abatte au coin d'une rue. Dans « Viridiana », Bunuel nous montrait la tragique insuffisance du sauvetage individuel : un chien malheureux attaché à une charrette était racheté pour être soustrait à sa condition, mais aussitôt un autre prenait sa place. Dans « Tristana » on le supprime purement et simplement.

L'œuvre de Bunuel, et « Tristana » particulièrement, se présente comme une implacable dénonciation des apparences, comme une suite de masques arrachés. Il n'y a plus de bien et de mal étiquetés, de mauvaise et de bonne conduite. Tout code moral y est hypocrite. Derrière

toutes les belles motivations se dissimule une certaine pourriture, mais derrière toute perversion perce le secret d'un être en quête de tendresse.

Masques de la respectabilité, de l'honnêteté, de la liberté, et masques de la cruauté s'emboîtent comme des éléments gigo-gnes, jusqu'à dévoiler la détresse et le vide. Tristana nous émeut parce que ce film est l'aveu lucide d'un homme de soixante-neuf ans.

La détresse d'un amour fou

Don Lope, le « héros » du film, est un sexagénaire libéral, anticlérical, désaliéné de « l'opium religieux », contestataire de l'ordre mercantile qui règne sur

Tolède. Mais cet homme, apparemment libéral, va s'avérer étrangement possessif et exigeant : de sa pupille il fera une servante-maîtresse. Ses actes contredisent ses théories. Alors va se révéler le nouveau visage de cet homme, alors va paraître sa véritable motivation : la soif d'un père et d'un amant tout à la fois d'être aimé, la détresse d'un amour fou non partagé. Il deviendra ainsi peu à peu le jouet de Tristana, revenue chez lui et qui, infirme, rallie le monde d'une religion sans amour.

Dans une des dernières séquences, un soir de neige, Don Lope prend son chocolat chaud entouré d'ecclésiastiques, tandis qu'une Tristana au masque durci arpente le couloir sur ses béquilles. La nuit suivante, pendant qu'il s'étouffe, elle simule un coup de téléphone au médecin et ouvre pour l'achever la fenêtre au vent glacé qui souffle sur Tolède.

Une libération qui s'éloigne

En quelques plans de ruelles, par des bribes de conversations entre habitués dans un café de quartier, Bunuel a campé la société provinciale espagnole. Mais à deux moments il en dévoile les failles dans des séquences étranges car traitées à la manière des rêves : l'élimination du chien et surtout les révoltes des ouvriers de Tolède réprimées par la garde civile (dont le chef est un ami du non-conformiste Don Lope !).

Tristana est un « film de chambre », sans jonglerie de scénario ni de mise en scène. Bunuel, avec une douceur qu'il n'avait jamais atteinte, s'attache aux contradictions de Don Lope et de Tristana, enfants mal vieillies d'un monde apparemment en ordre, mais qui parvient de moins en moins à cacher sa cruauté et son désarroi. Tolède y paraît une survivance, une cité aux couleurs de crépuscule.

La passion pour l'homme, la mise au clair de ses contradictions, chaque film de Bunuel en témoigne, mais tout se passe comme si, dans sa recherche, la possibilité d'une véritable libération devenait chaque fois un peu plus lointaine.

Yves MILLIARD. ■

SELECTION

Livres

● **LES RELIGIEUX AU CŒUR DE L'EGLISE**, par J.-M. R. Tillard. — Un chef-d'œuvre de finesse et de bon sens. L'auteur, dominicain, maître en théologie, a été expert à Vatican II pour les questions de vie religieuse. Il aborde dans son dernier livre les problèmes d'autorité et de pastorale qui se posent à ceux qui ont fait les trois vœux, vœux qui, en fait, se résument en un seul, celui de pauvreté. J.M.R. Tillard critique intelligemment le système des « permissions », bon moyen de « se couvrir » pour avoir bonne conscience. Il se demande si les religieux « ne représentent pas les derniers vestiges d'une société féodale ». Le propre du religieux, écrit-il, est d'être un prophète de l'Absolu de Dieu. Or de nombreuses congrégations, trop attachées à la lettre de leurs constitutions ou coutumes, font de la prière un ramassis de « formules pieusardes, témoins d'une spiritualité dépassée ». Le Supérieur n'a-t-il pas pour fonction d'être non tellement le gardien mais l'interprète des constitutions en fonction de l'histoire du Salut aujourd'hui ?

Après avoir concrètement montré com-

ment, en accord total avec le désir des religieux de vivre sans compromis l'Evangile, on pouvait faire de la croix « une valeur plantée en pleine chair d'aujourd'hui », le Père Tillard écrit :

« Une communauté qui, aujourd'hui, ne repense pas son action se met en état de péché contre l'Eglise (...), et il ne suffit pas d'un petit coup de pouce dans le sens du progrès et d'une petite risette aux idées plus modernes. » (Ed. du Cerf, 182 p., 14 F.)

SPIRITUALITE.

● **CHEMINS DE LA CONTEMPLATION** (éléments de vie spirituelle, par Yves Raguin). Décrire les chemins de la contemplation est une entreprise bien risquée. « Ce serait si simple si Dieu n'était pas Dieu et si l'homme n'était pas homme ». Celui qui tente l'aventure est un jésuite spécialiste du bouddhisme chinois. Pour lui, le christianisme a beaucoup à apprendre de la mystique orientale mais s'en sépare totalement à partir du moment où la Connaissance suprême se fonde en l'Amour et où elle s'ouvre sur une Personne, et non sur l'Inconnaissable oriental.

Jour après jour, l'auteur décrit avec une grande sagesse les diverses étapes qui jalonnent le chemin du contemplatif, avant de donner des éléments de réponse à la question : « Qu'est-ce que la contemplation ? »

Bien qu'écrit dans un langage extrêmement simple, ce livre précieux est accessible à tous ceux qui prennent « les chemins de la contemplation », qu'ils soient moines ou dans le monde, clercs, doctes intellectuels ou presque illettrés. (Ed. Desclée de Brouwer - collection Christus - février 1969 - 161 p.)

La violence pacifique de Dom Helder Camara

Profitant de la venue en Europe de Dom Helder Camara, les éditions Desclée de Brouwer viennent de sortir deux livres de l'archevêque de Recife.

« Pour arriver à temps » et « Spirale de violence ».

Avec « Pour arriver à temps » Dom Helder s'adresse plus particulièrement à l'Europe et à l'opinion publique des pays développés.

S'il sait dénoncer avec vigueur le scandale de la misère qui ravage les deux tiers de l'humanité et produit des sous-hommes tandis que l'abondance croît dans les pays riches, Dom Helder se refuse pour autant à envisager la violence comme moyen d'action privilégiée. « La non-violence, dit-il, n'est aucunement passivité et manque de courage. » Dom Helder est bien conscient cependant qu'une révolution sociale est nécessaire, qui concerne autant les pays riches que les pays pauvres, car toutes les nations sont solidaires. Il s'adresse à tous les hommes de bonne volonté pour balayer la « misère du sol humain, misère qui est une insulte au Créateur. » Ses paroles fraternelles (entremêlées parfois de quelques reproches) concernent les peuples de tous les pays. Dom Helder veut secouer notre conscience, avant qu'une révolte générale n'éclate.

Dans « Spirale de violence », Dom Helder recherche des solutions positives pour éviter cette explosion. Il croit, pour le tiers monde notamment, à l'exemple de Gandhi. Il croit également à la nécessité de développer les moyens de communication sociale qui permettent d'exercer une « pression morale libératrice ».

Dom Helder invite tous ceux qui ont « faim et soif de justice » à marcher ensemble dans l'« Action Justice et Paix » qu'il préconise (et qu'il explique largement) et qui sera à même d'exercer des pressions pacifiques mais efficaces.

La jeunesse peut jouer un rôle capital en ce domaine mais il faut faire vite « car elle perd patience et glisse à la radicalisation et à la violence armée ». Or, dit Dom Helder, « je suis convaincu que seul l'amour est constructif et fort ». Cette conviction, l'archevêque de Recife s'efforce inlassablement de la communiquer à tous les hommes...



Le 11 mai, au cours d'un excellent « show » télévisé, le cardinal Daniélou s'est affronté sur les écrans de l'O.R.T.F. avec le philosophe Roger Garaudy (qui vient d'être exclu du parti communiste). Le débat fut vivant, passionné, non dénué d'humour. Mais les deux adversaires ont donné l'impression d'ignorer les dernières encycliques sociales « Mater et Magistra », « Populorum Progressio » et « Pacem in

terris ». Tandis que le cardinal se refusait à admettre que « la dimension religieuse » de l'homme puisse avoir la moindre chance d'épanouissement dans une collaboration avec le communisme, le philosophe n'envisagea jamais que l'Eglise ne puisse faire une différence entre, les hommes et les doctrines et parut ne pas savoir qu'elle n'avait pas condamné seulement les perversions du capitalisme.

Monsieur le président, cessez de déchirer nos âmes !

Le 3 mai dernier, à Washington, John C. Bennett, président de l' « Union Theological Seminary » a lu pendant un service religieux un message adressé au président Nixon par un certain nombre de personnalités catholiques, protestantes et juives « au nom de la communauté religieuse américaine ».

Le message critique les raisons qu'a données le président pour justifier l'intervention militaire au Cambodge. Il n'est pas nécessaire, affirme le texte, de vouloir à tout prix sauver la face. Et il poursuit :

« **L'**AMPLEUR des destructions auxquelles est soumis (le Cambodge), ce petit pays tourmenté, à l'autre bout du monde, viole notre conscience. Nous ne pouvons plus tolérer ce viol. Monsieur le Président, ne vous abritez pas derrière le christianisme et le judaïsme pour justifier ce que vous faites là-bas. Parlez d'insensibilité, de terreur, de chantage — n'ayez pas peur des mots — mais ne parlez pas de conscience.

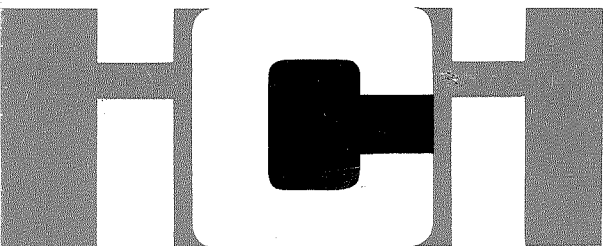
En deuxième lieu, monsieur le Président, votre récente décision vous a conduit à planter notre drapeau sur une nation sur laquelle nous n'avons aucun droit. Le Cambodge était, et demeure toujours, un pays neutre. On ne nous a pas invité à y pénétrer. Le gouvernement cambodgien n'avait même pas été informé de notre arrivée. Qui pensez-vous que nous sommes, monsieur le Président, pour que nous puissions aller n'importe où, piétiner n'importe quoi, grâce à notre énorme puissance technique ? Nous ne sommes pas Dieu. Nous n'avons pas le droit de « jouer à Dieu ». Nous ne pouvons non plus prétendre au nom de la conscience que nous avons le droit de faire illégalement ce que d'autres font illégalement.

En troisième lieu, monsieur le Président, la justification que vous donnez de cet acte d'agression internationale, qui nous rabaisse au niveau de ce que vous avez déploré chez nos ennemis, est purement militaire, trouve son origine dans la machine militaire, dépend du jugement des militaires, de l'exécution des militaires, a des buts militaires.

Monsieur le Président, cessez de diviser notre pays. Cessez de déchirer nos âmes. Cessez de séparer notre fidélité à Dieu de notre loyauté à notre patrie. Cessez d'inciter nos enfants à mépriser le pays qui les a enfantés ; cessez de les conduire à la mort, à la mutilation et à la destruction de peuples lointains.

Monsieur le Président, au nom de Dieu, nous vous conjurons d'entamer le processus de la réconciliation. Pour l'entreprendre, il n'y a pas d'autre choix que de retirer immédiatement toutes les forces du Cambodge, d'arrêter les nouveaux bombardements sur le Vietnam du Nord, d'annoncer un cessez-le-feu au Vietnam et de fixer une date rapprochée pour le retrait de toutes les forces américaines et des conseillers militaires de l'Asie du Sud-Est. »

Ce message a notamment été signé par le docteur Bennett, le Rév. David Hunter, secrétaire général adjoint du Conseil national des Eglises, le rabbin Balfew Brickner, le professeur Michael Novak et le docteur Rosemary Ruether.



- INFORMATIONS CATHOLIQUES INTERNATIONALES
- INFORMACIONES CATOLICAS INTERNACIONALES
- INTERNATIONALE KATHOLIEKE INFORMATIE